

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE

LA PLACE DES ANTIQUITÉS
ET DE L'ARCHÉOLOGIE DANS LES
ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
D'INDRE-ET-LOIRE (1810-1850)

Daniel SCHWEITZ*

À Louis-Henry Lesourd (1770-1856), instituteur
et *antiquaire* Lochois, membre de la Société
académique d'Indre-et-Loire... *In Memoriam*

RÉSUMÉ : À partir des années 1830 se fait jour un plus large intérêt pour l'étude et la conservation des antiquités locales. Ces dernières vont donc être prises en compte par la société académique d'Indre-et-Loire, qui commence à publier des études archéologiques dans ses *Annales*. Dès mars 1840, elle crée même en son sein une « commission archéologique », dont l'activité sera rapidement supplantée par celle de la Société archéologique de Touraine, fondée en juin de la même année. Le développement du secrétariat et des activités de cette nouvelle institution, avec la participation des mêmes érudits, entraîne, en dix ans, l'abandon de l'archéologie en tant que préoccupation académique.

SUMMARY: Starting in the 1830s a wider interest in the study and conservation of local antiquities appeared. They were therefore taken into account by the academic society of Indre-et-Loire which began to publish architectural studies in its annals. As early as March 1840 it even created an "archeological committee", whose activity was to be quickly supplanted by that of the Archeological Society of Touraine, founded in June 1839. The development of the secretariat and the activities of that new association, with the participation of the same learned people, led to abandoning archeology as an academic preoccupation.

* Bibliothécaire-archiviste de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Touraine.

À partir du moment où apparaît un intérêt renouvelé pour les « antiquités » locales, dans les premières années du XIX^e siècle, la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire va porter attention aux travaux de ceux de ses membres qui entrent dans cette « carrière » (*ASAIL*, 1839, p. 39).

Cette société, – on pourra constater qu'il n'en sera plus vraiment de même à partir de la seconde moitié du siècle –, fait alors figure de société académique. C'est effectivement ce qu'elle doit être depuis 1805, un arrêté de François-René-Jean de Pommereul, préfet d'Indre-et-Loire, ayant autorisé la Société d'agriculture à s'adjoindre une « Section d'arts, sciences et belles-lettres » (*ASAIL*, 1897, p. 76), faisant de cette dernière une institution polymathique.

Durant la première moitié du XIX^e siècle, les *Annales* de la Société académique tourangelle sont amenées à publier une série d'articles touchant aux domaines de l'archéologie et de l'histoire locales. Les auteurs sont notamment Louis Boilleau, Étienne Cartier, Noël Champoiseau, André Jeuffrain et Louis-Henry Lesourd, qui comptent au nombre des premiers « antiquaires » tourangeaux et, bientôt, des membres fondateurs de la Société archéologique de Touraine. Il est clair que ces articles, faisant suite à une série de communications présentées en séance, privée ou publique, renvoient à une société qui est désormais de nature proprement académique, et dont les membres ne portent pas attention qu'à l'agriculture et à la vie rurale, comme ce sera plus ou moins le cas après 1850, sous l'influence des autorités préfectorales.

Aujourd'hui, si ces publications d'ordre historique et archéologique ne sont plus guère à prendre en compte pour leur intérêt proprement scientifique, elles restent néanmoins dignes d'intérêt en tant que témoignage des curiosités et des travaux des premiers « antiquaires » tourangeaux. Cela, à un moment-clé de l'historiographie tourangelle, qui voit la fondation, en 1840, sous l'influence d'Arcisse de Caumont et de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques, d'une institution autochtone dédiée à ce genre de recherches : la Société archéologique de Touraine déjà citée. Le dernier quart du XX^e siècle et l'émergence d'une archéologie de type professionnel, notamment à Tours, marquent le terme de cette première phase des recherches, menées dans le cadre ou en relation avec des sociétés savantes.

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE ET LES ANTIQUITÉS LOCALES

À titre d'illustration d'un premier élargissement de l'intérêt porté aux « antiquités » en Touraine, on remarque qu'en 1807 seules deux « sociétés correspondantes » reçoivent les *Mémoires* de l'Académie celtique : la « Société d'émulation à Poitiers » et la « Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de Tours » (*MAC*, I, 1807, p. 20). Il faut certainement y voir l'influence de Jean-Louis Chalmel, conservateur de la bibliothèque municipale de Tours et « membre non résident » de l'Académie celtique (*MAC*, I, 1807, p. 9), comme sans doute des quelques-uns des autres érudits tourangeaux intéressés par les travaux de ce qui est la première des sociétés à s'intéresser aux « antiquités celtiques », entre archéologie, philologie et ethnologie.

Toujours en 1807, Pierre-Louis-Athanase Veau-Delaunay, secrétaire perpétuel de la Société, note que Jean-Louis Chalmel a lu, en séance, un « fragment historique sur les anciennes églises paroissiales de Tours », étude dont le manuscrit ne lui est pas encore parvenu (*RSAIL*, 3, 1807, p. 47). Cette même année, la Société académique fonde un « prix de littérature » destiné à récompenser, par une médaille d'or de la valeur de 200 fr., une « notice sur les hommes célèbres de la Touraine ou du département d'Indre-et-Loire » (*RSAIL*, 3, 1807, p. 109-110), initiative qui paraît ne pas avoir dépassé le stade du projet.

En 1808, Louis-François-Denis Calmelet-Daen, magistrat et futur président de la Société (1832-1837) publie une petite *Notice historique sur le château d'Amboise* (*RSAIL*, 4, 1808, p. 55-66).

En 1810, Jean-Martin Dufour, « associé libre », et l'un des premiers archéologues de la Touraine post-révolutionnaire, lit en séance un mémoire où il s'efforce de déterminer l'emplacement exact de la cité antique de *Cæsarodunum* (*RSAIL*, 6, 1810, p. 17). Cette même année, Louis-Fulgence Vauquer-Simon publie une *Notice sur quelques monuments du département d'Indre-et-Loire*. Dans le cadre d'un inventaire très succinct, qui met surtout en lumière l'inconsistance du savoir en ce domaine, il évoque successivement ses « pierres levées » (mégalithes) et plusieurs monuments gallo-romains : l'aqueduc de la vallée du Cher, le « tombeau de Turnus » au château de Tours, la « pile » funéraire de Cinq-Mars et l'aqueduc de Luynes. Il y ajoute plusieurs sites médiévaux : le château de Luynes, la « lanterne » [tourelle de guet] du château de Rochecorbon, les ruines du monastère de Marmoutier et le château

du Plessis-lès-Tours (*RSAIL*, 6, 1810, p. 40-45). On constate que cet inventaire est des plus succincts et n'apporte pas de nouveauté par rapport à ce qui était connu au XVIII^e siècle.

Dans l'*Annuaire du département d'Indre-et-Loire pour 1810*, un article «Antiquités» (p. 65-67) confirme cette inconsistance du savoir qui peut alors être porté à la connaissance des Tourangeaux, probablement par les soins de Léopold-Anselme Chauveau (LA SAUSSAYE, 1835, p. 51, n. 2), secrétaire des préfets d'Indre-et-Loire Lambert et Destouches (1806-1816). L'auteur y remarque que, «malgré l'ancienneté de la ville de Tours, on n'y retrouve aucune trace des monuments antiques, si ce n'est une portion des murs bâtis par les Romains, sur lesquels sont encore élevés ceux du château de cette ville, bâtis vers le XII^e siècle». Là également on retrouve ce qui était connu au siècle précédent. Concernant le reste de la Touraine, seule la «pile» de Cinq-Mars est évoquée, en tant que monument mystérieux dont «tout porte à présumer qu'il a été consacré à un tombeau» et qu'il n'est «point un ouvrage des Romains», l'auteur renvoyant *in fine* au *Recueil d'antiquités dans les Gaules* de Royer de la Sauvagère (1770).

C'est en mai 1821 qu'apparaît dans les *Annales* de la Société une rubrique «Antiquités», où est signalée la découverte, «vis-à-vis de l'ancienne église Saint-Martin», de plusieurs sépultures, que l'auteur n'est d'ailleurs pas en mesure de dater (*ASAIL*, 1821, p. 127-128).

En 1829 se manifeste également, au moins dans l'organe de la Société, le souci de sauvegarder le patrimoine issu des premières trouvailles regardées comme proprement archéologiques. Noël Champoiseau (1829, p. 161 et *sq.*) y publie une «dissertation» sur «la Tête de vermeil renfermant un crâne humain», qui avait été retrouvée fortuitement à Esvres deux ans auparavant par un «jardinier» d'Esvres, et que ce dernier avait d'ailleurs vainement tenté de vendre. L'auteur, en accord avec son collègue et numismate André Jeuffrain, est porté «à croire que cette tête servait de coupe [à boire] à un prince wisigoth, et que la figure qu'elle représente, ainsi que le crâne qu'elle contient, ont dû appartenir à un jeune chef romain ou franc, vaincu et mis à mort par le prince Wisigoth, vers la fin du cinquième siècle ou le commencement du sixième»... (*Ibid.*, p. 166). On notera que la «dissertation» de ces «antiquaires» tourangeaux met elle aussi en lumière l'indigence de la documentation alors disponible pour une analyse de ce type, si ce n'est l'incompétence de ces premiers «antiquaires» tourangeaux.

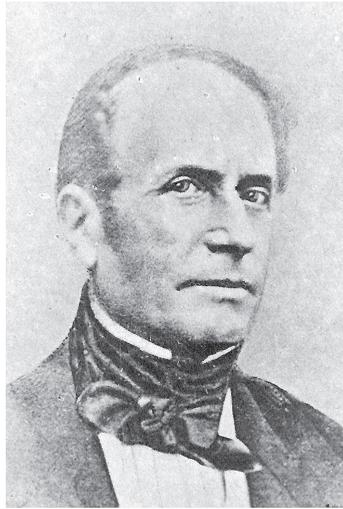


Fig. 1 : Noël Champoiseau (1795-1859)
(coll. SAT : 6020 0167).

Champoiseau termine sa communication «en exprimant le vœu de voir placer cette tête au cabinet d'antiquités de la ville de Tours», institution municipale qui avait été inaugurée en novembre 1828, dans l'un des deux bâtiments élevés en front de Loire. L'auteur fait imprimer un tiré à part de son texte, en annonçant que le produit de la vente de cette brochure sera consacré à l'acquisition de ce «monument»¹ (*ASAIL*, 1829, p. 142) (Fig. 1).

En cette année 1829, les membres de la Société académique qui vont s'illustrer dans le domaine des recherches archéologiques ou historiques sont encore bien peu nombreux et, si Léopold-Anselme Chauveau, en tant que secrétaire adjoint, est présent au Bureau, les autres ne sont pas «membres résidants», mais «associés libres». C'est le cas d'Étienne Cartier (dit aussi Cartier-Gaillard), «caissier de la Monnaie, à Paris» jusqu'en 1830, de Noël Champoiseau, «fabricant, à Tours» ou de Félix Dujardin, «professeur des

1. Au XIX^e siècle, le vocable de «monument» s'applique aussi bien à un édifice qu'à un objet, voire à un texte.

cours de géométrie et de chimie appliqués aux arts, à Tours» (*Annuaire Indre-et-Loire*, 1829, p. 162 et *sq.*).

En 1830, le secrétaire perpétuel de la Société académique émet l'avis que «l'historien moderne de la Touraine [Jean-Louis Chalmel] a laissé peu de choses à dire sur les anciens monuments de cette province». Il concède néanmoins qu'il existe «quelques points d'antiquité sur lesquels on peut désirer encore des notions plus approfondies» et pense aux travaux de deux de ses collègues, Noël Champoiseau, qui prépare «une dissertation sur le *Cesarodunum*», et Étienne Cartier-Gaillard, «membre associé» de la Société à Amboise (*ASAIL*, 1830, p. 13). On notera que ce même sentiment d'aboutissement des recherches sur les «antiquités» tourangelles pourra encore être exprimé, cinquante ans plus tard, par l'abbé Augustin Juteau, président de la Société archéologique de Touraine. Ce dernier, dont la réputation de savant sera d'ailleurs discutée par certains de ses collègues, ira jusqu'à déclarer devant l'assemblée des sociétaires, en 1881 : «Il n'y a plus guère de fouilles à faire, les indications des anciens auteurs ont mis sur toutes les traces» (JUTEAU, 1881, p. 197).

Dans les *Annales* de l'année 1830, le numismate Étienne Cartier (p. 87 et *sq.*) avance quelques «observations sur la Tête de vermeil trouvée près de Tours en 1827, et sur la dissertation de M. Champoiseau sur ce monument». En se fondant sur la description publiée par ce dernier, il considère que cette tête a été faite «pour y mettre le chef d'un saint» et qu'il s'agit donc d'un reliquaire ayant probablement fait partie du trésor d'une église soumise à un quelconque pillage, soit par les Normands soit par les protestants (*Ibid.*, p. 88, 95-96). Il attribue ce reliquaire au VI^e siècle, mais Alexandre Lenoir, membre de la Société royale des antiquaires de France, à qui il s'adresse, pense, lui, qu'il ne «remonte pas au-delà du XIV^e siècle» (*Ibid.*, p. 97).

Notons au passage qu'on trouve ici un exemple des débats, fondés sur des données historiques ou archéologiques qui ne sont encore que des hypothèses, qui vont contribuer à animer la vie des sociétés savantes durant tout le long XIX^e siècle, suscitant des controverses plus ou moins durables, et parfois des inimitiés tenaces. En 1906, le chroniqueur tourangeau Prosper Suzanne, à propos de la société archéologique locale et en se référant à Labiche, évoquera encore l'activité de ces académies locales «qui refont patiemment l'histoire des villes et entassent, dans des volumes quelquefois

ouverts, tout un monde de controverses, d'hypothèses et de rectifications» (SUZANNE, 1906, p. 18).

Dans ce même article de 1830, Étienne Cartier fait également état de son achat, chez un orfèvre, d'un anneau pastoral trouvé en 1826 près du parc de Grandmont à Tours, portant le nom de «*LEUBACIUS*» (saint Leubais), avec une inscription datable du VI^e siècle (*Ibid.*, p. 95). Cartier l'offrira à l'archevêque de Tours, M^{gr} Guibert, en 1864, et ce dernier prendra soin de le déposer dans le trésor de la cathédrale Saint-Gatien, où il est toujours conservé.

En 1828, malgré l'intérêt porté par certains de ses membres à l'archéologie, on constate que la Société académique se déclare néanmoins favorable au souhait du conservateur de la bibliothèque du Mans de voir «se former, dans les départements du centre de la France, des sociétés d'antiquaires, à l'instar de celles qui existent dans les autres parties du royaume», telle la Société des antiquaires de Normandie, fondée à Caen, par Arcisse de Caumont, en 1824. Comme la Société tourangelle se veut «toujours empressée de favoriser les arts», elle renvoie cette proposition à «l'examen de la section des sciences» (*ASAIL*, 1828, p. 178).

Cette décision porte à penser que, dès cette époque, au sein de la Société académique, l'archéologie est bien regardée comme une discipline de nature proprement scientifique, et est donc distinguée d'une histoire qui est alors fondée sur les seules archives, et donc plus proche de sa section des Belles-Lettres. Un exemple en est donné lors de la séance académique de janvier 1839, où Louis Boilleau, «nouvellement admis au nombre des membres résidants, exprime le désir de s'adjoindre à la section des Sciences, en raison des études spéciales auxquelles il s'est livré en archéologie et en numismatique» (*ASAIL*, 1839, p. 38).

Il n'est pas inutile de rappeler que, pour ces premiers antiquaires tourangeaux investis dans des activités professionnelles ou, pour le moins, dans la gestion de leur patrimoine, voire dans des professions libérales qu'ils n'exercent pas toujours dans les faits, l'intérêt pour le passé n'est qu'une passion privée, un *supplément d'âme*, et souvent aussi une aventure intellectuelle qui enrichit leur vie sociale. C'est clairement le cas pour l'archéologue Noël Champoiseau, admis en 1829 (*ASAIL*, 1829, p. 1), ou pour le numismate André Jeuffrain, admis l'année suivante (*ASAIL*, 1832, p. 42). Ce rapport à l'archéologie va d'ailleurs caractériser la majorité des chercheurs œuvrant

dans cette discipline très particulière, et cela jusque dans le dernier quart du XX^e siècle², qui verra l'archéologie devenir une véritable profession, une activité rémunérée, généralement en tant que fonctionnaire de l'État ou des collectivités territoriales.

Toujours dans ce même volume des *Annales* pour 1830 (p. 49-99), on trouve également un compte rendu du mémoire de Jean-Baptiste Jollois, publié dans les *Annales de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, concernant l'exploration d'un cimetière gallo-romain situé à Gièvres (Loir-et-Cher), et «la découverte de l'emplacement de l'ancienne Gabris», important *vicus* mentionné sur la carte de Peutinger. On sait que différentes fouilles, menées entre 1824 et 1992, vont effectivement permettre d'y mettre au jour une nécropole, des thermes et des ateliers de potiers gallo-romains.

Ce compte rendu montre que l'intérêt de la Société académique pour les découvertes archéologiques ne se limite pas à la seule Touraine et qu'une petite communauté d'*antiquaires* est en passe de se constituer à l'échelle locale et régionale. Il est certain que l'élargissement et l'approfondissement de cet intérêt résultent, pour une large part, de l'effet de ces échanges de publications entre sociétés savantes, à une époque où cette documentation est d'un accès difficile.

ÉMERGENCE D'UNE ACTIVITÉ ARCHÉOLOGIQUE

Repérer et décrire les antiquités

Cet intérêt pour la nouvelle discipline qu'est l'archéologie est clairement évoqué en 1831, par Léopold-Anselme Chauveau, secrétaire perpétuel de la Société académique. Dans le rapport annuel des activités de la Société, il déclare :

La science de l'archéologie n'a pu être que très honorée en tout temps dans un pays qui offre de si riches souvenirs à l'historien et à

2. Dans les années 1970, le D^r Jacques Allain, directeur de la circonscription d'archéologie préhistorique de la région Centre (1969-1981), considérait toujours l'archéologie comme un «supplément d'âme», position philosophique qui agaçait évidemment ceux des jeunes archéologues qui envisageaient de faire de cette activité une profession ordinaire.

l'antiquaire. Sans parler [...] des ouvrages de ce genre qui ont été adressés par des savants étrangers à la Société, elle compte dans son sein plus d'un érudit qui se livre avec succès à l'étude de cette science.

Il évoque l'un d'eux, Noël Champoiseau, qui présente «un essai sur les anciens monuments de la ville de Tours, propre à remplir l'une des lacunes que l'on regrette de trouver dans notre moderne historien de la Touraine» (il s'agit de Jean-Louis Chalmel, auteur d'une *Histoire de Touraine, depuis la conquête des Gaules par les Romains jusqu'en 1790*, publiée en 1828 et rééditée en 1841).

Dans les *Annales* de 1832 (p. 164-177), on trouve en effet cette étude de Champoiseau «sur les ruines romaines qui existent encore à Tours et dans les environs», initiant par ce modeste «essai» un travail d'inventaire qui va se poursuivre jusqu'à la fin du XX^e siècle, grâce notamment aux chercheurs affiliés à la Société archéologique de Touraine et à la Société des Amis du Vieux Chinon, pour ne citer que les deux plus actives et savantes.

Dans son «essai», Champoiseau affirme d'abord «qu'il ne reste aucun vestige de l'ancienne capitale celtique des Turones», dont l'emplacement reste alors incertain, même s'il note que Jean-Martin Dufour a proposé, notamment dans son *Dictionnaire* (1812, I, p. IX), de la situer sur le coteau de Saint-Symphorien. Pour lui, cette capitale celtique est plutôt à rechercher à l'emplacement de la cité romaine de *Cæsarodunum*, c'est-à-dire sur le site actuel de la ville de Tours (CHAMPOISEAU, 1832, p. 166). Les recherches contemporaines portent plutôt à penser que c'est l'*oppidum* des Châtelliers à Amboise qui constituait, jusqu'au début du I^{er} siècle, sur une cinquantaine d'hectares, le chef-lieu des *Turons*.

Dans l'introduction, l'auteur évoque des vestiges plus anciens et d'abord le remarquable dolmen de Saint-Antoine-du-Rocher, pour lequel il renvoie à la description publiée par Jean-Louis Chalmel dans son *Histoire de Touraine* (III, p. 261-263). Il cite également plusieurs des *tumuli* ou *barrows* de Touraine, relevant que «plusieurs auteurs pensent que ces buttes ont été élevées par les Celtes sur la sépulture de leurs principaux chefs» (CHAMPOISEAU, 1832, p. 164-165). Après étude, certaines de ces élévations de terre seront effectivement reconnues comme des tertres funéraires

protohistoriques, comme c'est le cas des *Danges* de Sublaines, ou de la *Motte aux connils* située sur l'*oppidum* des Châtelliers à Amboise. D'autres sont aujourd'hui interprétées comme des mottes féodales, tel le *Fort du Bazonneau*, près du donjon de Montbazou, ou la motte de Foulques Nerra sur l'*oppidum* de *Montboyreau*, à Fondettes.

Concernant les « camps » (*castra*) attribués aux Romains et plus particulièrement à César en Touraine, Champoiseau cite ceux de Cinais, d'Amboise et de Luynes, faisant référence, pour ce dernier, à l'hypothèse émise par Royer de la Sauvagère au XVIII^e siècle, qui y voyait, fautivement, l'emplacement du *Cesaroduno* figurant sur la carte de Peutinger et du *Cesarodunum* cité par le géographe Ptolémée (*Ibid.*, p. 168). Il explique, correctement, le toponyme de la ville antique de *Cesarodunum*, localisé sur le site de la ville actuelle, où il distingue le vocable gaulois *dun* ou *dunum*, désignant ici une élévation de sable, qu'il présume à tort comme artificielle, et le nom du fondateur de la ville, un *César* (*Ibid.*, p. 168-169). Il s'agit, comme l'archéologie l'atteste, d'un empereur du début du I^{er} siècle, probablement Auguste, dont on sait qu'il a organisé la partition du territoire de la Gaule sous la domination romaine.

Champoiseau présente surtout un inventaire de vestiges trouvés sur le site de cette ville gallo-romaine, dont la fameuse inscription « *CIVITAS TURONUM LIBERA* », trouvée en 1658, lors de la construction du palais épiscopal à l'emplacement de l'enceinte du Bas-Empire, texte qui prouve que la cité des *Turons* a un moment bénéficié de l'avantageux statut de *ville libre* (*Ibid.*, p. 170). Parmi les autres pierres tirées des grands édifices de la ville antique et remployées dans son enceinte du Bas-Empire, qu'il va observer jusque dans les caves de la rue de la Psalette, il évoque le « prétendu tombeau de Turnus ». Mais ce n'est déjà, pour lui, qu'un morceau de frise, probablement tiré d'un grand édifice gallo-romain qui aurait été situé à l'emplacement de l'actuel château de Tours (*Ibid.*, p. 172).

Se référant à ce que l'on pense savoir à cette époque de l'histoire de la ville et non à des facteurs d'ordre proprement archéologique, il propose de dater cette enceinte du dernier quart du IV^e siècle ou de la première décennie du siècle suivant. Il relève néanmoins des « différences de construction » qu'il rattache à des réparations du rempart, travaux qu'il date, principalement, de 871, par les soins de Charles le Chauve, et de 1160 par ceux d'Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre (*Ibid.*, p. 175-176). Les fouilles archéologiques

menées ces dernières années, tant sur le site du château que sur celui de la chapelle Saint-Libert, permettent désormais de dater cette enceinte de la première moitié du IV^e siècle.

Concernant les cimetières de la ville antique, outre le cimetière chrétien cité par Grégoire de Tours, près de l'actuelle église Notre-Dame-la-Riche, Champoiseau n'évoque que celui trouvé à l'est de la ville, avant 1828, en creusant la « gare » du nouveau canal de jonction de la Loire au Cher. Il note qu'on y avait trouvé un « assez grand nombre d'urnes cinéraires, et divers objets antiques qui ont été déposés au musée de Tours » (*Ibid.*, p. 176). On constate que l'existence du cimetière antique situé plus au sud de la cité antique ne lui est pas encore connue ; il ne sera repéré qu'à l'occasion de la mise en place des voies ferrées de la première gare de Tours, vers 1845, sur un site dont on sait qu'il fera l'objet d'une campagne de fouilles, par les soins de membres de la Société archéologique de Touraine, en 1868.

Les recherches de Champoiseau, notamment pour ce qui concernait le contexte historique de ses études archéologiques, ont certainement mis à profit le petit fonds de livres et de périodiques que commençait à constituer la Société académique. Durant cette même année 1831, on sait d'ailleurs que les « archives » de cette société vont s'enrichir de plusieurs « opuscules » des travaux d'André Jeuffrain. Selon la procédure habituelle, ils sont confiés à la section des Arts et Belles-Lettres, pour « examen », avant qu'ils ne soient officiellement entrés dans le fonds des imprimés conservés aux « archives » (*ASAIL*, 1831, p. 43).

Toujours en 1831, il faut noter que l'archéologue Louis-Henry Lesourd est reçu comme « membre associé » à Loches (*ASAIL*, 1831, p. 42), avant d'être admis comme « membre correspondant » dès l'année suivante (*ASAIL*, 1832, p. 42). À la fin de l'année 1831, Lesourd, nommé « commissaire pour la recherche d'antiquités dans le 2^e arrondissement » du Département, celui de Loches, adresse à la Société académique une notice sur « l'autel gallo-romain » qui est conservé en l'église Saint-Ours (*ASAIL*, 1831, p. 202), en fait un tronc de colonne orné de sculptures, qui a été transformé en bénitier.

En séance de juin 1832, André Jeuffrain annonce qu'il a trouvé dernièrement, sur le territoire de la commune de Notre-Dame-d'Oé, « une certaine quantité d'anciennes monnaies renfermées dans un vase en terre cuite ». Il en publie une étude portant sur neuf sortes de monnaies des XI^e et XII^e siècles,

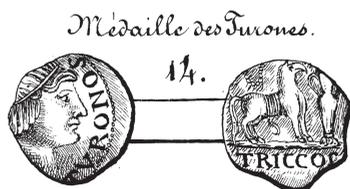


Fig. 2 – André Jeuffrain, monnaie des Turonos, 1^{er} siècle après J.-C. (ASAIL, 1832).

frappées par l'abbaye Saint-Martin de Tours, par les ducs de Bretagne, les comtes d'Anjou et d'autres seigneurs des provinces voisines de la Touraine (ASAIL, 1832, p. 84, 10 ; p. 46-61, pl. h.-t.).

Il y ajoute une monnaie gauloise de sa collection, du type «*TURONOS TRICCOV*», attribué aux *Turons* (*Ibid.*, p. 59-60) (Fig. 2). En 1841, c'est ce type de monnaie qui, sous l'influence de Jean-Martin Dufour (1817), mais surtout d'Étienne Cartier, autre numismate, servira de modèle pour frapper les beaux jetons de présence de la Société archéologique de Touraine (SCHWEITZ, 2010).

Dans son Rapport pour 1832, Léopold-Anselme Chauveau, secrétaire général de la Société, s'il a bien conscience que «le sol [de la Touraine] est peut-être moins riche en antiquités que celui de quelques autres parties de la France», pense qu'il «mérite cependant d'attirer l'attention des archéologues» (ASAIL, 1832, p. 129). Dès 1833, dans un contexte désormais favorable, on voit Louis-Henry Lesourd proposer la création d'une «commission» chargée, au sein de la Société académique, des recherches et des fouilles archéologiques portant sur les sites de l'époque gauloise et gallo-romaine dans le Département.

L'intérêt de la proposition de Lesourd, qui esquisse le programme qui est celui de la Société des antiquaires de l'Ouest à Poitiers, puis de la Société archéologique de Touraine, à partir des années 1840, mérite qu'on le reproduise *in extenso* :

Je ne puis terminer cette courte notice sans émettre un vœu qui est celui de tous les hommes qui s'occupent de l'histoire et de la

géographie ancienne de notre pays. Je désire que toutes les personnes instruites qui peuvent donner des renseignements certains sur les voies romaines ou grands chemins dont ils ont pu reconnaître les traces, transmettent leurs observations à M. le Préfet et à la Société d'agriculture, sciences, etc. de Tours ; que cette société forme dans son sein une commission chargée de recueillir toutes les notes et d'en vérifier l'exactitude ; qu'elle fasse faire les fouilles nécessaires dans les lieux convenables pour consulter l'existence des villes, établissements, camps, etc., fondés par les Celtes ou par les Romains ; qu'elle en dresse une carte lithographiée et que quelques exemplaires soient envoyés au ministère de l'Intérieur et à l'Académie des sciences, section de géographie. Si le ministère invitait chaque préfet à faire dans son département de semblables cartes, toutes dressées sur une échelle donnée et qu'il attribuât quelques fonds à cette destination, alors la section de géographie chargée de réunir et d'examiner tous ces travaux pourrait dresser une nouvelle carte des Gaules plus exacte et plus détaillée que toutes celles qui ont paru avant ce jour. Un exemplaire de cette carte accompagnée d'un texte serait envoyé à toutes les bibliothèques publiques de France (ASAIL, 1833, p. 178).

Montrant l'exemple, Louis-Henry Lesourd publie, cette même année 1833, dans les *Annales* de la Société académique, une « Notice sur les voies romaines et les grands chemins qui ont traversé le 2^e arrondissement d'Indre-et-Loire », celui de Loches (p. 172-178). Ce travail illustre ce qui constitue une préoccupation ancienne de l'auteur qui, en 1819, signalait déjà la découverte des vestiges d'une voie romaine à Loches (*Ibid.*, p. 174). Ce travail fait en outre référence « aux lumières [...] de deux hommes éclairés qui s'occupent spécialement de cette matière », Noël Champoiseau et Félix Dujardin (*Ibid.*, p. 173), plus tard auteur d'un *Mémoire sur les couches du sol en Touraine et descriptions des coquilles de la craie des faluns* (1837). L'auteur cite également le *Dictionnaire* de Jean-Martin Dufour, signalant une autre voie romaine (*Ibid.*, p. 175). Outre ces voies romaines, dont les cinq qui sont alors repérées au départ de *Cæsarodunum*, à partir de la Table de Peutinger, l'auteur évoque enfin les « grands chemins sous la Monarchie » (*Ibid.*, p. 175-177).

Assurer la protection des vestiges

Cet intérêt pour l'inventaire et l'étude des vestiges archéologiques et des monuments anciens qui subsistent en Touraine porte la Société académique à également se soucier de leur protection. Cela, à une époque, autour de 1830, où la protection de ce patrimoine d'ordre historique s'affiche désormais comme une préoccupation, non seulement des autorités ministérielles et préfectorales, mais également des premières sociétés savantes.

Après avoir fondé la Société des antiquaires de Normandie en 1824, et commencé à publier son fameux *Cours d'antiquités monumentales*, à partir de 1830, Arcisse de Caumont fonde en 1834 la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques (aujourd'hui Société française d'archéologie). Cette même année, il soutient la création de la Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, dont le domaine de compétence s'étend alors de la Garonne à la Loire tourangelle. Toujours en 1834, Prosper Mérimée, récemment nommé « inspecteur général des monuments historiques », entreprend des « voyages » destinés à amorcer l'inventaire de ces édifices à l'échelle du pays.

Mais si le contexte se fait plus favorable à la protection et à l'étude des vestiges du passé, tout reste à faire et le temps presse. En séance publique d'août 1834, on voit ainsi le Secrétaire perpétuel, Léopold-Anselme Chauveau, terminer son rapport des activités de la Société académique « par quelques réflexions que doit faire naître chez tous les amis des arts l'esprit de spéculation, qui gagne insensiblement les diverses classes de la société ».

Dans son rapport, Chauveau dénonce le fait que « sans respect même pour le plus ancien héritage paternel, chacun calcule froidement ce que doit ajouter à sa fortune le morcellement de sa propriété ». Il observe :

[cette] *extrême division des propriétés [...] a donné lieu à un mal qui n'est que trop réel, à la destruction d'une foule de monuments qui, livrés à d'avidés spéculateurs, ont disparu du sol qu'ils embellissaient, et où ils contribuaient à rappeler des souvenirs dont la plupart se trouveront anéantis avec eux. En effet, qui nous rendra ces antiques manoirs où semblaient revivre à nos yeux les hommes célèbres qui venaient y terminer leur carrière ! Que sont devenus ces édifices somptueux qui attestaient le talent de nos architectes, et dans lesquels*

l'étranger venait admirer les produits de la peinture et de la sculpture modernes ! La Touraine, longtemps favorisée de la présence de nos souverains, devait à leur séjour un plus grand nombre de ces demeures vraiment royales, elle a fait aussi plus de pertes irréparables en ce genre. [...] Les édifices sacrés, qui avaient échappé au coup du vandalisme révolutionnaire dont la France eut si longtemps à gémir, ne se prêtant point aux spéculations que nous venons de signaler, continueront presque seuls d'entretenir en nous l'amour et le goût des beaux-arts (ASAIL, 1835, p. 139).

Dans cette optique, l'auteur se félicite de pouvoir citer l'exemple du jeune architecte tourangeau Édouard Massé, qui vient d'être élu « membre associé », et a eu l'heureuse idée de dessiner les portails des plus anciennes églises tourangelles, travail dont une première livraison vient d'être publiée et dont il a fait hommage à la Société académique. L'auteur termine en souhaitant « l'exécution d'un ouvrage qui reproduise tout ce que la Touraine offrait de monuments remarquables », afin de contribuer à la conservation de ces monuments, en faisant revivre le sentiment des beaux-arts » (ASAIL, 1835, p. 140). En 1838, en reconnaissance de son implication, Massé pourra se prévaloir du titre de « conservateur des monuments d'Indre-et-Loire » (ASAIL, 1838, p. 143).

Lors de cette même séance publique d'août 1834, Léopold-Anselme Chauveau évoque également l'exemple de Louis-Henry Lesourd, « conservateur des monuments du deuxième arrondissement [d'Indre-et-Loire] », qui poursuit ses recherches, entamées il y a déjà une quinzaine d'années, sur « les voies romaines et autres grands chemins qui ont traversé cet arrondissement ». Il observe que ce dernier « est parvenu à lever une carte topographique antique et du Moyen Âge des environs de la ville de Loches », et annonce que cette carte, dont il recommande d'ailleurs l'achat à « tous les amateurs d'archéologie », va pouvoir faire l'objet d'une publication (ASAIL, 1835, p. 137-138).

En séance de mai 1835, on voit en effet Noël Champoiseau faire hommage à la Société académique, au nom de Louis-Henry Lesourd, « membre associé », de la « carte topographique ancienne et du Moyen Âge des environs de Loches, dressée par ce dernier pour servir à la statistique monumentale du 2^e arrondissement ». Il précise que cette carte, lithographiée et publiée grâce à une subvention allouée par le Conseil général, qui en avait

approuvé le projet, offre «une table explicative de tous les changements qu'ont éprouvés depuis plusieurs siècles les communes, les routes et les divers monuments que renferme l'arrondissement de Loches». Champoiseau dit souhaiter que ce même travail fût exécuté pour les deux autres arrondissements, ceux de Tours et de Chinon, et même «qu'une carte générale offrît ainsi un rapprochement exact de l'état ancien et moderne de tout le département» (*ASAIL*, 1835, p. 81). Il est annoncé qu'au-delà de ce travail publié, Lesourd «continue à se livrer à la recherche des voies romaines et autres grands chemins» qui ont traversé l'arrondissement de Loches (*ASAIL*, 1835, p. 137).

Cette *Topographie ancienne et du Moyen Âge* dressée par l'instituteur Lesourd peut être regardée comme la première carte archéologique et monumentale de l'arrondissement de Loches. L'auteur y a notamment porté : un mégalithe, la «Pierre levée» de Saint-Quentin-sur-Indrois ; les «Danges ou buttes (monuments celtiques)», tumulus protohistoriques de Sublaines ; la «*mansio* de Cornillé (qui a pu appartenir à la famille Cornéla)» et l'aqueduc de Contray ; la «voie romaine qui allait de *Cæsarodunum* au *vetus-Pictavos*» (Vieux-Poitiers) ; plusieurs «ponts antiques» et divers sites archéologiques de la région de Loches, moins bien déterminés, mais pour partie médiévaux (SCHWEITZ, 2013, p. 156).

Cette même année 1835, Louis de La Saussaye, secrétaire de la Société académique de Blois, fait hommage à la société tourangelle d'une «dissertation» qu'il vient de publier sur le monument appelé la «Pile», à Cinq-Mars. Déjà objet des investigations de plusieurs «antiquaires» depuis le XVIII^e siècle, ce monument antique a été réexaminé avec attention par La Saussaye, qui a pris soin de joindre à son étude un plan «beaucoup plus exact que tous ceux qui avaient été levés jusqu'à présent» (*ASAIL*, 1835, p. 81).

Dans le but d'en assurer la conservation, le secrétaire perpétuel de la Société académique, Léopold-Anselme Chauveau, en appelle à la «sollicitude» du préfet d'Indre-et-Loire pour plusieurs monuments de ce département : la Pile gallo-romaine de Cinq-Mars, le dolmen de Saint-Antoine-du-Rocher ; la «lanterne» du château de Rochecorbon, en demandant à ce qu'ils deviennent des «monuments publics» (*ASAIL*, 1835, p. 132-134).

Prenant en compte les avis de la Société académique, en 1838, le préfet d'Indre-et-Loire désignera à l'attention de la Commission des monuments historiques, la «lanterne» de Rochecorbon et la Pile de Cinq-Mars ;

en 1840, ces mêmes monuments, auxquels sera ajouté le « camp romain » des Châtelliers, seront proposés pour des « secours » et jugés dignes d'intérêt par la Commission des monuments historiques (BONAFOS, 2021, p. 160, 162).

C'est à cette époque, sous la monarchie de Juillet, que commencent à se développer l'intérêt et même l'action des autorités départementales pour la protection du patrimoine archéologique local, et, en corollaire, la reconnaissance du rôle de la Société académique de Touraine en ce domaine. Exemple de cette préoccupation, en séance de janvier 1836, on voit Alexandre-Pierre-Amédée Godeau d'Entraigues, préfet du Département, transmettre à la Société le récit d'une « promenade archéologique faite par Lesourd dans l'arrondissement de Loches ». Selon la procédure habituelle, ce travail est renvoyé à la section des Belles-Lettres, qui est chargée d'en présenter le rapport à la séance suivante (*ASAIL*, 1836, p. 1). En février, Édouard Massé donnera effectivement lecture de ce rapport, qui sera ensuite inséré en entier dans les *Annales* de la Société (*ASAIL*, 1836, p. 3).

Dans ce rapport, Massé (1836, 29-35) évoque plusieurs « descriptions de monuments antiques récemment découverts dans l'arrondissement de Loches par Lesourd ». Il énumère : un « caveau gaulois » [souterrain-refuge ?] à Loches, le dolmen de Hys et son site, deux « tombelles probablement gauloises » qu'il regarde comme des *tumuli* [les *Danges* de Sublaines], une « pierre de forme triangulaire, de la nature du silex et dont les faces sont très polies », et qui a la forme d'une « hache celtique ». Il date cet objet, dont il précise qu'il a été découvert « dans l'enceinte du château de Loches », et qui est certainement une hache polie datable du Néolithique, d'une « période antérieure au VI^e siècle », illustrant le fait que la notion de Préhistoire est encore inconcevable.

Édouard Massé termine son rapport en considérant que les descriptions de Lesourd « sont traitées avec beaucoup de talent et de clarté », même s'il déplore l'absence de dessins accompagnant ce travail. En fait, on constate que ce genre d'étude archéologique, qui ne peut encore se référer qu'à quelques textes antiques, d'ailleurs sans rapport avec l'objet précis de l'étude, qui manque surtout de moyens de comparaison, et qui est publiée sans illustrations, n'est pas encore à même d'aborder utilement l'objet de ses recherches. Il donne cependant une idée de ce qu'est encore, dans les années 1830, leur état d'avancement en matière de patrimoine archéologique.

Les monnaies ou « médailles » constituent l'un des principaux intérêts des archéologues et des érudits locaux de cette époque, qui se constituent d'ailleurs, pour nombre d'entre eux, une collection privée, en achetant ou en récupérant les trouvailles effectuées par les terrassiers et les agriculteurs, parfois en se livrant à des excursions sur les quelques sites qui ont déjà été repérés. Parmi ces derniers, l'*oppidum* des Châtelliers à Amboise, probablement chef-lieu du territoire occupé par les *Turons*, est bien connu pour les trouvailles qui ont été effectuées depuis au moins le XVII^e siècle. Sa réputation de « camp de César » est confirmée par les recherches d'Étienne Cartier, qui réside dans cette ville, tout en étant, par ailleurs, avec Louis de La Saussaye, le co-directeur de la *Revue numismatique* (1836-1855), et donc particulièrement intéressé par les monnaies gauloises et romaines que les travaux agricoles y mettent au jour.

Cet intérêt, qui sera tout autant une chance pour la conservation matérielle des objets par des collectionneurs qu'un amoindrissement de la connaissance scientifique qu'ils auraient pu nous apporter sur les sites archéologiques concernés, comme les pratiques de ce milieu des collectionneurs, apparaît notamment en séance d'août 1836. Le secrétaire perpétuel, Léopold-Anselme Chauveau, y rapporte qu'un cultivateur ayant trouvé sur ses terres « une monnaie en or des rois de la première race », l'architecte Jacquemin-Bellisle, à qui elle avait été confiée, s'était empressé « de répondre à la demande du numismate André Jeuffrain », qui désirait l'ajouter à sa collection. Ce dernier va ensuite s'en dessaisir en faveur d'un autre numismate tourangeau, Étienne Cartier, dont la riche collection finira malheureusement par être dispersée. Si elle n'était tombée entre les mains de Cartier, le Secrétaire général précise alors qu'il regretterait de « n'avoir pas vu placer cette monnaie au musée de Tours, dépôt naturel de tous les objets d'arts et d'antiquités » découverts en Touraine (*ASAIL*, 1836, p. 132).

Toujours dans les *Annales* de 1836, Édouard Massé (p. 160-161) publie une vague description de l'église et du bénitier de Sainte-Radegonde, à Tours, en signalant que ce dernier provenait de l'ancienne abbaye de Marmoutier, dont il portait d'ailleurs le blason, accompagné de la date 1522. L'auteur, informé par le marguillier, « cicerone de l'endroit », rapporte surtout la perpétuation d'un « lointain » pèlerinage à saint Clair, patron de la paroisse, qui attirait notamment des infirmes et, comme il se doit, des aveugles.

En séance de mai 1837, Massé (p. 81) lit également une «notice historique et archéologique» sur l'ancienne église de Saint-Julien, dont il souligne que «la conservation intéresse fortement aujourd'hui tous les amis des arts». Cette église abbatiale, qui sera inscrite sur la liste des monuments historiques dès 1840, constituera bientôt un exemple de parfaite coopération entre les différents acteurs locaux de la sauvegarde de ce type de monuments : Société pour la conservation et la description des monuments historiques, ville de Tours, archevêque de Tours, Commission des monuments historiques, ministère de l'Intérieur, Société archéologique de Touraine et membres de la Société académique, permettant son achat en 1845, puis sa réouverture au culte, après restauration, en 1859 (BONAFOS, 2021, p. 152-154).

Vers une recherche plus collective

À titre d'exemple des relations qui commencent à se développer entre les différentes institutions savantes des provinces, il est annoncé, en séance de juillet 1837, que la Société pour la conservation et la description des monuments historiques, constituée sous la direction d'Arcisse de Caumont, a adressé une circulaire à la Société académique tourangelle. Elle y expose «les moyens dont elle a commencé à faire usage pour remplir la mission qu'elle s'est imposée». Au nombre de ces moyens, se trouve la publication du *Bulletin monumental*, organe destiné à mettre en relation les membres des nouvelles sociétés savantes et à les tenir au courant des travaux et des découvertes qu'ils sont appelés à partager. En transmettant cette circulaire aux érudits tourangeaux, les membres du «conseil administratif» de la Société pour la conservation et la description des monuments historiques «expriment fortement le désir d'obtenir quelques adhésions dans la ville de Tours».

En réponse, la Société académique tourangelle, «jalouse de faire concourir à la conservation des anciens monuments une province remarquable comme l'est la Touraine par le nombre de ceux qu'elle renferme», charge alors son secrétaire perpétuel «d'adhérer en son nom aux diverses propositions énoncées dans le prospectus qui vient de lui être communiqué» (ASAIL, 1837, p. 120).

Lors de la séance publique d'août 1837, tenue dans la «grande salle de l'hôtel de ville», le rapport du secrétaire perpétuel souligne que

«l'archéologie, cette science des monuments, qui, en nous éclairant sur leurs beautés, nous intéresse à leur conservation, est aujourd'hui la science favorite de tous les hommes instruits qui tiennent fortement à la gloire de leur pays». Il note déjà que certains des membres de la Société académique n'ont pas hésité «à prendre part aux travaux de la société nouvellement formée [celle d'Arcisse de Caumont] pour décrire les monuments historiques et veiller à leur conservation». Il remarque que ces monuments sont surtout des «édifices sacrés que nombre d'étrangers viennent toujours admirer», ajoutant que c'est d'ailleurs pour cette raison que l'on «compte beaucoup d'ecclésiastiques au sein de la nouvelle société» (*ASAIL*, 1837, p. 132).

En 1838, dans son compte rendu des *Études statistiques, historiques et scientifiques sur le département d'Indre-et-Loire*, publié par Raoul de Croy, Léopold-Anselme Chauveau remarque que ce petit ouvrage «a vivement excité la curiosité des archéologues locaux». Il précise que deux exemplaires de cet ouvrage ont été adressés par l'auteur, l'un à la Société académique, dont il fait partie, et l'autre à la bibliothèque municipale de Tours, dont il est le conservateur. Il aimerait que, «suivant un tel exemple», tous ceux des Tourangeaux «qui livrent à l'impression les fruits de leurs travaux» en fissent hommage à la bibliothèque de la Société académique, ajoutant au passage «qu'ils y seraient conservés avec soin, et classés avec les ouvrages de même nature qui ont illustré la Touraine» (*CHAUVEAU*, 1838, p. 91).

Concernant les facilités offertes à sa bibliothèque en cours de formation, on note qu'en séance de juillet 1838, la Société académique est informée par le Préfet d'une décision du ministre de l'Instruction publique propre à soutenir l'activité des sociétés savantes des départements, et illustrant le désir que ce dernier a «d'étendre et de régulariser leurs moyens d'action sur les progrès intellectuels du pays». Pour favoriser l'échange des publications entre ces différentes sociétés, le Ministre vient en effet de décider «qu'elles seraient autorisées à lui adresser ces recueils, et que des mesures seraient prises pour qu'ils parvinssent exactement à leur destination» (*ASAIL*, 1838, p. 125). Cette franchise postale va concerner les autres sociétés savantes reconnues d'Utilité publique (*LOUANDRE*, 1846, n. p.), telle la Société archéologique de Touraine, par l'intermédiaire du ministère de l'Instruction publique, encore au cours du XX^e siècle (*BSAT*, XVI, 1907, p. XXI).

Léopold-Anselme Chauveau profite de son compte rendu de l'ouvrage de Raoul de Croy pour avancer quelques propositions d'ordre méthodologique

qui, si elles resteront pour l'essentiel une vue de l'esprit, n'ont pas tout à fait perdu de leur validité. Il commence par une réalité, surtout à cette époque, en soulignant «qu'il est évident que ni le temps, ni les forces d'un seul homme ne pourraient conduire à sa perfection une œuvre d'une telle étendue», ni d'ailleurs les forces d'une quelconque société savante, pourrait-on ajouter, en constatant ce qui a été accompli depuis la monarchie de Juillet.

Chauveau déclare :

Si nous avions à tracer ici le plan, et à indiquer les moyens d'exécution d'une statistique générale, il faudrait, dirions-nous, que, dans chaque commune, le conseil municipal fût chargé de recueillir toutes les traditions historiques, les faits singuliers, les circonstances physiques, les coutumes anciennes et modernes, enfin les détails les plus étendus sur les mœurs, le langage, les patois, les fêtes, les chants, la littérature, les monuments, la biographie, les usages religieux, l'agriculture et le commerce. Ces travaux contribueraient à exciter l'amour du pays natal, dont l'importance s'agrandirait par de telles recherches.

À mesure que l'on remonterait vers les communes les plus considérables, les documents à recueillir offriraient un plus grand intérêt. Ils seraient transmis aux conseils généraux de département, auprès desquels on créerait des commissaires historiques, chargés de les réunir et de les coordonner ; et les travaux de ces commissions, rassemblés en un centre commun, apporteraient à ce foyer unique les matériaux d'une histoire universelle (CHAUVEAU, 1838, p. 92).

À chercher une comparaison avec les travaux rédigés, sinon publiés ultérieurement, on pourrait rapprocher le programme esquissé ici de celui qui sera proposé aux instituteurs de la III^e République, dès leurs études à l'École normale, en vue de la rédaction de monographies communales. Les « monographies agricoles communales » mises au concours, autour de 1900, par la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire entrent également dans cette même démarche cognitive.

La contribution des *Études statistiques, historiques et scientifiques sur le département d'Indre-et-Loire* de Raoul de Croy, concernant « les mœurs, les usages et les coutumes, les restes des superstitions » qui subsistent dans le Département au début du XIX^e siècle (*Ibid.*, p. 97-98), est certes bien

modeste, mais c'est néanmoins l'une des premières à avoir été publiées localement. Cela, dans un domaine qui ne retiendra guère l'attention des érudits tourangeaux, à l'exception notable du folkloriste Jacques-Marie Rougé, qui s'en fera le chantre durant le premier tiers du siècle suivant.

Comme autre illustration des échanges, voire des débats amorcés entre érudits, on relève qu'en séance de juin 1838 le Préfet transmet à la Société académique une lettre d'Éloi Johanneau, conservateur des monuments d'art des résidences royales, au sujet de la notice d'Édouard Massé sur l'église abbatiale Saint-Julien de Tours, publiée dans les *Annales* de l'année précédente. Massé avait relevé trois inscriptions latines sur une voûte de cette église, que Johanneau, lui-même grand déchiffreur d'inscriptions latines, pense pouvoir interpréter différemment. La Société, après avoir écouté la réponse de Massé, ne se voit pas en mesure de départager les deux savants, et décide donc que les deux textes et versions proposées seront publiés dans ses *Annales* (*ASAIL*, 1838, p. 80).

En séance de juillet 1838, il est annoncé aux sociétaires que le président de la Société des antiquaires de l'Ouest, fondée à Poitiers quatre ans plus tôt, avec un domaine de compétence dont on a noté qu'il s'étend alors de la Garonne à la Loire, leur a adressé un exemplaire de ses statuts. Cette société leur propose d'échanger leurs publications respectives, idée qui est aussitôt acceptée et la tâche confiée au secrétaire perpétuel, qui est chargé de « veiller à ce que cette nouvelle correspondance soit exactement entretenue » (*ASAIL*, 1838, p. 125).

Les recherches historiques ou archéologiques, voire folkloriques ou ethnographiques, des érudits de la Société académique, on l'a vu, doivent être regardées comme un *supplément d'âme* pour des notables qui ont d'autres occupations et compétences, notamment d'ordre professionnel.

En séance d'avril 1838, on voit ainsi Noël Champoiseau, connu pour ses recherches sur les antiquités locales, « mettre sous les yeux de la Société le modèle d'un four hydraulique, construit par le sieur Épagneul, ferblantier à Allonnes, près Saumur, pour faciliter l'éclosion de la graine de vers à soie ». La Société invite alors sa section des Sciences, à laquelle elle pense « qu'il convient d'adjoindre M. Champoiseau », à lui présenter, lors de sa prochaine séance, un rapport propre à l'éclairer sur les avantages attribués à ce four (*ASAIL*, 1838, p. 42). C'est André Jeuffrain, par ailleurs connu en tant que savant numismate, qui présentera le rapport de la commission sur cette

«couveuse» (*Ibid.*, p. 142). En séance de janvier 1839, dans le même esprit, la Société confie à une commission composée de Champoiseau, Jeuffrain et Louis Noriet, le soin d'examiner quels perfectionnements pourraient être apportés «au moulin à filer la soie, dont l'épreuve a été faite dans la magnanerie du château de Chenonceau» (*ASAIL*, 1839, p. 39).

PREMIER CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE À TOURS (1838)

L'année 1838 restera marquée comme une année charnière dans les *Annales* de l'historiographie tourangelle, en tant qu'étape dans le processus de reconnaissance et d'étude des antiquités locales, du fait de l'organisation, à Tours, du 25 au 30 juin, de la «session générale annuelle» de la Société pour la conservation et la description des monuments historiques. D'autant que cette session va être principalement animée, sous l'égide d'Arcisse de Caumont, par les dirigeants et les érudits de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, à un moment où cette dernière est encore la seule à s'investir localement dans le nouveau domaine scientifique qu'est l'archéologie, concurremment à la nouvelle Société des antiquaires de l'Ouest.

L'apport psychologique, scientifique et bientôt organisationnel de cet événement est d'ailleurs suffisamment considérable pour que l'on s'attache à en rapporter plus en détail ce qui concerne les membres de la Société académique tourangelle et leurs communications en séance.

Activité des érudits tourangeaux en séance

Le bureau de la session, ouverte le 25 juin 1838 dans la grande salle de la Préfecture, comprend notamment autour d'Arcisse de Caumont, directeur de la Société, Édouard Massé, architecte et «inspecteur des monuments d'Indre-et-Loire», Éléonore Guyon, comte de Montlivault, président de la Société académique d'Indre-et-Loire, l'abbé François Manceau, chanoine honoraire du diocèse de Tours, ce dernier faisant fonction de secrétaire de séance.

Comme c'est l'usage, plusieurs savants ou notables autochtones sont admis, en séance, au nombre des membres de la Société française pour la

conservation et la description des monuments historiques, avant d'être invités à « siéger » : l'abbé Dominique Dufêtre, vicaire général du diocèse ; Noël Champoiseau, membre de la Société académique ; Alfred Pescherard, architecte à Loches ; Raymond Pornin, conservateur des archives d'Indre-et-Loire ; le P. Bergougnoux, supérieur du grand séminaire de Tours ; Pierre-Alphonse Plailly, curé de Saint-Pierre-des-Corps, à Tours ; Jean Seytre, « secrétaire particulier de la Préfecture » ; Alexandre Giraudet, « médecin et membre de plusieurs sociétés savantes » ; Germain Genty, supérieur du petit séminaire de Tours ; le comte de Trobriant et Auguste Abraham, « propriétaires et membres de plusieurs sociétés ». Dans la salle, on note également la présence de Louis-Anselme Chauveau (*BM*, 1838, p. 243-244), ainsi que d'autres érudits locaux, dont un bon nombre seront « proclamés » membres de la Société, et viendront suivre les travaux des différentes séances organisées du 25 au 30 juin (*Ibid.*, p. 243-264).

Le 26 juin, parmi ces nouveaux membres, on relève les noms de l'abbé Jean-Jacques Bourassé, professeur au petit séminaire de Tours ; d'Alonzo Péan, « membre de plusieurs sociétés savantes, à Saint-Aignan (Loir-et-Cher) » ; de Grégoire Charlot, « membre de plusieurs sociétés savantes », également à Saint-Aignan ; de Jean-Urbain Jagu, passementier et « propriétaire à Tours » (*Ibid.*, p. 247). Le 27, s'y ajoutent les noms d'Étienne Cartier-Gaillard à Amboise, de [Joseph ?] Adam à Tours (*Ibid.*, p. 255) ; le 29, celui de J. Miton, « maître de pension à Tours » (*Ibid.*, p. 257). Toutes ces personnalités, membres de la Société académique, puis de la Société archéologique de Touraine, laisseront des travaux historiques ou archéologiques notables. En « séance ordinaire » du 27 juin, suite à un nouveau vote à « scrutin secret », François Manceau, vicaire de la cathédrale Saint-Gatien de Tours, Noël Champoiseau, Jean Seytre et Gustave Guérin, architecte, sont nommés « membres du Conseil d'administration » de la Société pour la conservation et la description des monuments historiques (*Ibid.*, p. 254-255).

Durant la « séance ordinaire » du 26 juin, Noël Champoiseau offre, de la part de Rivaux et Corbin, imprimeurs-lithographes, une vue de la ville de Tours au XVII^e siècle, prise à vol d'oiseau et d'une grande dimension. Champoiseau en profite pour entrer dans « des détails précis sur l'étendue et les circonscriptions de la ville de Tours à diverses époques, et que la vue offerte indique assez clairement » (*Ibid.*, p. 248). Jean-Urbain Jagu présente également un « tableau chronologico-synoptique de l'histoire de Touraine,

[...] renfermant un nombre considérable de dates et de détails historiques» (*Ibid.*, p. 249).

La «séance publique» du 26 juin, ouverte à 19 h, est présidée par l'archevêque de Tours, devant une assemblée comptant «près de 500 personnes» (*Ibid.*, p. 249). Noël Champoiseau y prend la parole pour décrire l'enceinte de la ville de Tours, que la Société est allée découvrir, «ainsi que la galerie construite dans les soubassements des murailles antiques», dans les caves du palais des Archevêques. Jean Seytre lit un mémoire contenant une «esquisse et des aperçus des principales époques de l'histoire de Tours». Le docteur Alexandre Giraudet prononce «un discours [...] sur l'état de l'art en France, sur les ravages du vandalisme et la nécessité de s'opposer, par une étude sérieuse de l'art, aux dégradations et aux œuvres de mauvais goût qui désolent nos provinces» (*Ibid.*, p. 252).

En «séance ordinaire» du 27 juin, l'architecte Alfred Pescherard signale à l'attention de la Société l'église de Montrésor, «comme l'un des plus curieux monuments de la Renaissance», ainsi que l'église de la Celle-Guénand, «qui doit remonter à une époque fort ancienne». Alonzo Péan communique une notice sur les monuments historiques qu'il avait reconnus à Saint-Aignan (*Ibid.*, p. 253).

En «séance publique» du 27 juin, Noël Champoiseau lit, au nom de Louis-Henry Lesourd, de Loches, un mémoire sur des «bas-reliefs incrustés dans le transept de l'église abbatiale de Beaulieu». Jean Seytre communique, au nom de Jules Bacot de Romand, une notice sur «une urne cinéraire en verre, découverte à Tours», probablement l'une de celles mises au jour dans le cimetière antique reconnu, dix ans plus tôt, à l'occasion du creusement de la «gare» du canal de la Loire au Cher (*Annuaire Indre-et-Loire*, 1829, p. 102-104). L'abbé François Manceau lit un «mémoire très étendu» sur la cathédrale de Tours, dans lequel «il indique soigneusement les dates des diverses parties de l'édifice» (*BM*, 1838, p. 255).

En «séance ordinaire» du 29 juin, Édouard Massé, «inspecteur des monuments d'Indre-et-Loire», présente un «rapport sur l'état des monuments historiques de ce département», puis il met sous les yeux de l'assemblée une suite de ses lithographies et dessins originaux, représentant les édifices anciens les plus remarquables de la Touraine» (*Ibid.*, p. 257). Léopold-Anselme Chauveau, conservateur de la Bibliothèque municipale et secrétaire de la Société académique, lit un mémoire sur la collection de manuscrits de la

bibliothèque confiée à ses soins. Champoiseau provoque «une discussion» concernant la datation des morceaux de sculptures [de récupération] employés dans les murs antiques de Tours, en notant que «plusieurs des antiquaires les ont attribués à l'époque d'Hadrien» (*Ibid.*, p. 258), empereur de 117 à 138.

En «séance publique» du 29 juin, et en présence de Prosper Mérimée, «inspecteur des monuments historiques» pour le ministère de l'Instruction publique, Édouard Massé présente un rapport sur la cathédrale de Tours et «les réparations qu'on y a faites depuis quelques années». L'abbé Augustin Dufêtre, vicaire-général, annonce que l'archevêque de Tours, «voulant seconder les vues de la Société [pour la conservation et la description des monuments historiques], a décidé qu'un cours d'antiquités monumentales serait professé l'année prochaine au séminaire de Tours» (*Ibid.*, p. 259). C'est l'abbé Jean-Jacques Bourassé qui en sera effectivement chargé, dès 1839, en tant que professeur titulaire de ce qui est la deuxième chaire «d'archéologie sacrée» [chrétienne] à avoir été créée en France. Cette formation contribuera à ce que de nombreux clercs, à partir des années 1840, s'impliquent dans des recherches historiques et archéologiques, ou prennent des responsabilités au sein de la Société archéologique de Touraine et de ses semblables.

En «séance ordinaire» du 30 juin, Louis-Rémy-Eugène Desjoberts, peintre aquarelliste, dessinateur et lithographe, lit une notice sur «la frise autrefois incrustée dans les murs antiques de Tours, et vulgairement désignée sous le nom de tombeau de Turnus», vestige qui est aujourd'hui conservé dans les collections de la Société archéologique de Touraine. Jean-Urbain Jagu lit «un fragment considérable d'un voyage archéologique dans le département d'Indre-et-Loire, dans lequel il a consigné un grand nombre de détails sur chaque localité du département», notamment Amboise et le château de Chanteloup, Tours et l'abbaye de Marmoutier, les villages et bourgs de Saint-Cyr-sur-Loire, La Riche, Luynes, Cinq-Mars et Ussé (*Ibid.*, p. 262). Comme ce dernier auteur, cette même année 1838, publie la *Topographie géologique et minéralogique du département d'Indre-et-Loire*, et qu'il participera aux *Tableaux chronologiques de l'histoire de Touraine*, en 1841, on peut penser que son «voyage» pouvait relever d'une connaissance assez approfondie du Département.

Raymond Pornin présente également un «travail étendu sur les archives de la préfecture d'Indre-et-Loire, dont il est le conservateur». Noël Champoiseau lit, au nom de Louis-Henry Lesourd, une note sur «quelques

maisons anciennes de Beaulieu-lès-Loches». Édouard Massé entretient ensuite l'assemblée de quelques monuments de Touraine particulièrement remarquables ; enfin J. Miton lit un mémoire sur le château de Villandry (*Ibid.*, p. 263).

Lors de la «séance publique de clôture» du 30 juin, Cauvin, Louis de La Saussaye, François Manceau et Noël Champoiseau sont appelés à siéger au bureau (*Ibid.*, p. 263), l'abbé Manceau assurant le secrétariat de la séance. Champoiseau présente le compte rendu de l'excursion archéologique faite par la Société le 28, en rappelant ce que chacun des édifices visités, à Langeais, Cinq-Mars et Luynes, offrait «d'intéressant et d'historique» à leur attention (*Ibid.*, p. 264).

Travaux qui font suite au Congrès (1838-1839)

La Société académique va vite mesurer les effets de ces journées tourangelles de la Société pour la conservation et la description des monuments historiques, ne serait-ce que sur ce qui constituait alors son pré carré dans le domaine des recherches historiques et archéologiques. Les journées de juin 1838 peuvent effectivement être regardées comme l'un des principaux facteurs de la reconnaissance, par les autorités locales, de la nouvelle discipline scientifique qu'est l'archéologie. Surtout, cet évènement va plus sérieusement faire réfléchir les amateurs tourangeaux sur l'opportunité de créer au plan local une société plus spécialement dédiée aux antiquités et aux recherches archéologiques. C'est d'ailleurs au cours d'une réunion des membres de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques résidant à Tours que l'idée de fonder la Société archéologique de Touraine va définitivement se faire jour (CHAMPOISEAU, 1842, p. 6).

En séance publique du 1^{er} septembre 1838, le secrétaire perpétuel de la Société académique fait effectivement de la «réunion générale» de la Société pour la conservation et la description des monuments historiques, à Tours, en juin, «l'évènement marquant de l'année». Il souligne néanmoins que, «parmi les questions qui ont occupé ce congrès, il en est plusieurs sur lesquelles, grâce aux soins des membres de la Société [académique] et des autorités administratives, l'initiative avait déjà été prise dans le département».

Telles sont « l'étude de la géologie, les recherches des voies romaines encore existantes, la publication des monnaies gauloises, mérovingiennes et capétiennes, objets dont se sont spécialement occupés Dujardin, Lesourd, Cartier-Gaillard et La Saussaye, tous quatre membres correspondants de la Société ». Il y ajoute, et c'est une initiative des plus significatives, « la création d'un musée [municipal] d'histoire naturelle et d'antiquités locales » (*ASAIL*, 1838, p. 182).

L'année suivante, en août 1839 et en « séance publique », le même Secrétaire perpétuel reviendra sur l'intérêt porté à la session tourangelle des activités de la Société pour la conservation et la description des monuments historiques. Il souligne :

[Elle] n'a point été un intérêt stérile. Sans parler de la nouvelle impulsion qu'ont reçue de son exemple tous ceux qui s'occupent d'histoire et d'archéologie [au sein de la Société académique], ses travaux ont eu des résultats bien plus importants encore, en contribuant à la conservation de plusieurs des monuments sacrés [de la Touraine], et entre autres de cette belle église collégiale de Montrésor, dans laquelle viennent d'être retrouvés les riches tombeaux de ses fondateurs (*ASAIL*, 1839, p. 158).

Toujours en 1838, Jean Seytre donne le compte rendu de sa visite du château et de la ville de Loches sous la conduite de Louis-Henry Lesourd (*ASAIL*, 1838, p. 195-202), le « bon instituteur de Beaulieu » (*Ibid.*, p. 196). Rapportant les propos de Lesourd, « habitant de Loches », propos qui d'ailleurs constituent l'essentiel de sa communication, il commence par déclarer qu'il « n'apprendra rien aux habitants de la Touraine sur l'histoire de Loches ; [car] Maan, Dufour et Chalmel, qui se trompent pourtant quelquefois, ont résumé toute l'histoire de cette ville ». Il remarque néanmoins, en ce qui concerne plus proprement l'archéologie, que, si « les monuments de cette ville sont curieux à étudier », ils sont « mal décrits dans Chalmel et Dufour. On croirait volontiers que ces auteurs en ont parlé sur le dire d'autrui » (*Ibid.*, p. 195).

Dans son compte rendu, Seytre brosse un portrait de Lesourd et de son statut social, intéressant à plus d'un titre, mais d'abord parce qu'il concerne l'un des premiers instituteurs savants de la Touraine, un chercheur qui se

distingue donc des autres érudits connus de cette époque, qui, pour la plupart d'entre eux, relevaient des classes dominantes et du milieu lettré : « propriétaires » aisés, châtelains, gros négociants ou membres des professions libérales, outre les premiers et rares conservateurs professionnels d'archives ou de bibliothèques publiques. Lesourd est d'abord un passionné, l'un de ces amateurs qui vont, à partir de la monarchie de Juillet, et plus encore à partir de la III^e République, consacrer une part notable de leur existence, de leur vie sociale et de leurs modestes revenus à des recherches portant sur l'histoire locale et le patrimoine qu'elle nous a laissé. Lorsqu'il offre ses bons offices pour guider Seytre dans sa visite de la ville de Loches, c'est « avant cinq heures » qu'il arrive au château, attendant que le soleil eût réveillé son visiteur, qui avait passé la nuit dans la « chambre d'Anne de Bretagne » et avait pourtant cru se lever de grand matin (*Ibid.*, p. 196).

Seytre rappelle que l'un de ses collègues de la Société académique a déjà évoqué « ses connaissances profondes » et « sa modestie égale à son savoir ». Il poursuit en soulignant que :

cet instituteur primaire à Beaulieu vivrait heureux, si l'ignorance avait jamais su respecter le mérite. Ses petites tracasseries, il les oublie aussitôt qu'il peut aller déchiffrer une inscription à moitié effacée, ou expliquer quelques bas-reliefs rongés par le temps. C'est un de ces hommes de douce poésie et de mélancoliques méditations, que la science récompense de l'ingratitude du sort (*Ibid.*, p. 196).

En séance d'août 1838, Louis Boilleau transmet, par l'intermédiaire d'André Jeuffrain, un « mémoire numismatique », dont l'examen est confié à ce dernier (*ASAIL*, 1838, p. 129). Le rapport sera présenté au mois de novembre de la même année, mais par un autre sociétaire, Jeuffrain étant absent. Il est alors reconnu que cette contribution « contient des détails intéressants sur tout ce qu'offrent de plus remarquable à la science archéologique quelques parties du département de Loir-et-Cher ». Le manuscrit sera ensuite déposé aux archives (*ASAIL*, 1839, p. 18).

Louis Boilleau, qui avait été présenté comme un membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, en août 1838, est admis comme « membre résidant » de la Société académique d'Indre-et-Loire en décembre de la même année (*ASAIL*, 1839, p. 20]. En séance de février 1839, il donne

lecture d'une lettre de Gerasime Lecointre-Dupont, sollicitant, au nom de la Société des antiquaires de l'Ouest, «quelques renseignements sur les voies romaines qui conduisaient de *Cæsarodunum* aux principales cités voisines, et entre autres à celle de Poitiers». La Société tourangelle, désireuse «d'ouvrir une correspondance» savante avec la Société des antiquaires de l'Ouest, «invite alors ceux de ses membres dont les études sont dirigées vers la science de l'archéologie, à lui faire part du résultat de leurs découvertes en ce genre» (*ASAIL*, 1839, p. 41). En décembre de la même année, toujours en sa qualité de membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, Boilleau communique un projet de «carte monumentale et historique» établi par Gerasime Lecointre-Dupont, membre de la Société poitevine (*ASAIL*, 1840, p. 7).

Toujours durant cette même séance de février 1839, Louis-Henry Lesourd, probablement dans son rôle de «conservateur des monuments du 2^e arrondissement» [Loches], et «toujours occupé de travaux de recherches archéologiques», annonce à la Société académique, par une lettre dont Noël Champoiseau donne lecture, deux découvertes importantes faites récemment. Il s'agit d'une crypte située sous l'église collégiale Saint-Ours, à Loches, et du tombeau de René de Bastarnay, seigneur de Montrésor, qui, «en partie brisé pendant le vandalisme révolutionnaire, a été retrouvé en travaillant aux réparations de l'église de cette commune». Il rappelle que c'est la session de la Société pour la conservation et la description des monuments historiques, organisée à Tours en juin 1838, sous la direction d'Arcisse de Caumont, qui a appelé l'attention des autorités sur ces remarquables vestiges (*ASAIL*, 1839, p. 40-41). Les églises de Loches et de Montrésor, particulièrement intéressantes, auront droit à un suivi attentif de la part de Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques (*BONAFOS*, 2021, p. 150).

Également en séance de février 1839, la Société reçoit de Raoul de Croy une notice portant sur des thermes gallo-romains découverts en septembre de l'année précédente par un cultivateur de la commune de Mairé (Vienne). À cette notice est joint un dessin lithographié de l'auteur, qui représente l'état du monument et souligne la rareté de ce type de vestiges. La Société académique exprime alors «le désir que son exemple devienne un stimulant pour tous ceux de ses membres qui suivent la même carrière» (*ASAIL*, 1839, p. 39). Le terme de *carrière*, employé pour caractériser les recherches archéologiques, est à relever, cela moins de deux ans avant que certains membres de la Société d'agriculture n'en viennent, à partir de 1840,

à adhérer à la Société archéologique de Touraine, s'engageant dans une double appartenance, qui va perdurer pendant tout juste un siècle.

Toujours dans cette même séance de février 1839, au nom de ses imprimeurs lithographes à Tours, Rivaux et Corbin, Noël Champoiseau fait hommage à la Société du plan de Tours au XVII^e siècle, document qu'il tient à compléter en donnant lecture de « quelques notes historiques », comme il l'avait fait précédemment (*ASAIL*, 1839, p. 40).

En séance de mars 1839, André Jeuffrain fait un rapport oral sur la découverte qui vient d'avoir lieu, dans la rue des Trois-Écritoires, à Tours, de quelques monnaies du règne de Charles VII. Il ajoute que si, dans cette découverte, « quelques particularités étaient de nature à exciter l'intérêt des membres de la Société académique, il s'empresserait de lui en faire part » (*ASAIL*, 1839, p. 44).

En séance de juillet 1839, Louis Boilleau met sous les yeux de ses collègues « des médailles [monnaies] du Bas-Empire, des monnaies des ducs de Bretagne, et des ustensiles de divers genres, que le hasard a fait découvrir dans le lit de la Loire, auprès du vieux pont », donc devant le site du château de Tours, sur l'emplacement des ponts établis au III^e, puis au XI^e siècle. Il précise que « chaque jour ajoute aux premières découvertes, de nouveaux objets qu'il s'empresse de recueillir et de classer suivant leur importance ». La Société invite Boilleau à rédiger une notice à ce sujet « qui, en raison de l'intérêt local qu'elle peut offrir, ferait partie des lectures de la séance publique » (*ASAIL*, 1839, p. 119).

Les *Annales* de 1839, sous la signature du docteur Alexandre Giraudet, par ailleurs membre de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques (1838), bientôt secrétaire général de la Société archéologique de Touraine (juin 1840-janvier 1844), publie une note sur la découverte de « prétendus ossements humains fossiles », au lieu-dit *Portillon*, près de Tours (*ASAIL*, 1839, p. 124-128) ». Cette contribution fait apparaître dans les *Annales* la question des origines de l'homme, dans le cadre d'un débat qui se situe entre constatations scientifiques des premiers géologues et limites intellectuelles imposées par la référence aux Écritures saintes. On en sera toujours là dix ans plus tard, sous la plume du savant abbé Chevalier.

Ces ossements humains avaient été attribués par leur inventeur « à l'époque où la craie a été déposée », et, pour cette raison, avaient été confiés

au nouveau musée d'Histoire naturelle de Tours. Devant cette découverte et cette proposition de datation, le docteur Alexandre Giraudet s'interroge :

L'homme est-il nouvellement arrivé sur cette terre ? Ou bien, est-il contemporain des animaux que recèlent certaines couches du globe ? Aurait-il échappé par son intelligence, par le nombre de son espèce, aux différents cataclysmes qui ont changé, à plusieurs fois, la surface de notre planète ?

Pour le docteur Giraudet, la question a été tranchée :
Grâce aux recherches des géologistes [sic] modernes, aux immortels travaux de Cuvier, la science, d'accord avec la Genèse et les traditions historiques positives, a donné une solution à cet important problème. Elle a proclamé que l'homme est le dernier animal créé, que son existence ne remonte guère qu'à cinq à six mille ans (Ibid., p. 124).

Ce sont ces découvertes, ces questionnements plus ou moins savants, amorcés ou développés, et désormais plus largement partagés dans ces années de la monarchie de Juillet, qui vont peu à peu conforter l'intérêt archéologique des « promenades » et des excursions en Touraine. En 1839, dans ses « promenades pittoresques dans la Touraine », avant de vaguement décrire le château de Villandry, J. Miton (p. 190) évoque ainsi, au passage, dans les lointains, « le tumulus celtique qui domine le joli val de la Choisille », c'est-à-dire le site de l'*oppidum* de Monboyau à Fondettes.

UNE ARCHÉOLOGIE QUI S'ORGANISE, FOUILLE ET PUBLIE

Les années 1840 voient la naissance d'une archéologie qui s'exerce désormais pour l'essentiel dans le cadre d'une structure savante qui lui est dédiée ou est en relation avec elle. Au moins dans son principe, cette nouvelle discipline scientifique, même si elle est principalement ce que nous appelons aujourd'hui une *archéologie du bâti*, est également appelée à pratiquer quelques fouilles ou, pour le moins, à surveiller assez systématiquement les excavations réalisées en ville. Elle doit étudier, communiquer et parfois publier le résultat de ses travaux, et, dans le meilleur des cas, confier la

conservation de ses trouvailles au musée local, qui est ici celui de la Société archéologique de Touraine, à partir des années 1840.

Dans la pratique, elle va être d'abord appelée à faire l'inventaire des sites repérés et à dresser une « carte archéologique » de son ressort, document qu'elle devra tenir à jour des nouvelles découvertes, qui vont se faire plus nombreuses avec la multiplication des travaux réalisés à Tours et dans toutes les villes du Département. C'est la Société académique, sous l'influence de la Société des antiquaires de l'Ouest et des autres sociétés créées sous les auspices d'Arcisse de Caumont, qui est à l'origine, en Touraine, d'une démarche qui sera vite reprise par la seule Société archéologique de Touraine, dans le courant des années 1840.

À partir de 1839, l'activité des érudits intéressés par l'archéologie se fait plus importante, ou tout au moins plus visible dans le cadre des séances de la Société académique, avant que cette dernière ne se décide enfin à créer en son sein une « section d'archéologie ».

L'initiative de la création d'une commission chargée des études archéologiques au sein de la Société académique revient à Louis Boilleau, dont on sait qu'il est également membre correspondant de la Société des antiquaires de l'Ouest depuis décembre 1834, et qu'il a été chargé, par cette dernière, de faire des « recherches sur les différentes antiquités » que renferme le département d'Indre-et-Loire (*ASAIL*, 1840, p. 125). Pour remplir la mission qui lui a été confiée par ses collègues de Poitiers, travail qui demande le concours « d'hommes éclairés », Boilleau propose à ses collègues de la Société académique, lors de la séance du 14 mars 1840, de « nommer dans son sein une commission qui serait spécialement chargée de ce travail important ». Sa proposition ayant été « favorablement accueillie », le président de la Société, Éléonore Guyon, comte de Montlivault, lui désigne comme « adjoints » quatre de ses membres les plus éminents, tous versés dans ces questions archéologiques : Noël Champoiseau, André Jeuffrain, Jean Seytre et Charles Mourain de Sourdeval.

En séance publique d'août 1840, le secrétaire perpétuel de la Société académique, Léopold-Anselme Chauveau (p. 234), va faire de la création toute récente de cette commission et de son ambition scientifique encore mal définie, comme la véritable naissance de la discipline archéologique en Touraine. Il met cette avancée au compte d'une « société savante » qui se doit d'être, à l'image de ses semblables : une « sentinelle avancée dans le domaine

de la science», et à qui «il appartient même de faire naître et de diriger, au moyen de sa longue expérience, le goût des améliorations de tout genre». On ne sait s'il fait, là, référence à la Société pour la conservation et la description des monuments historiques d'Arcisse de Caumont, ou à la Société des antiquaires de l'Ouest à Poitiers. Il souligne que c'est dans cet état d'esprit, et «jaloux d'imprimer plus d'activité à ceux qui ont pour objet la science archéologique», que la Société académique tourangelle a créé «une commission spécialement chargée de rechercher, d'étudier et de sauver d'une entière destruction les monuments qui ont échappé aux dévastations continuelles des hommes et du temps».

On remarquera que la nouvelle discipline est alors perçue comme une «archéologie monumentale» qui, se référant aux cours professés par Arcisse de Caumont à partir de 1830, porte surtout attention aux vestiges du bâti. Pour les clercs qui vont être de plus en plus nombreux à la pratiquer, c'est d'abord une «archéologie chrétienne», qui se réfère notamment, en Touraine, aux cours professés par l'abbé Jean-Jacques Bourassé au petit séminaire de Tours, à partir de 1839.

Afin de rendre «plus faciles et plus fructueuses les recherches auxquelles devra se livrer cette commission» archéologique, la Société académique déclare que l'Archevêque et le Préfet seront sollicités pour qu'ils la recommandent aux curés et aux maires du Département (*ASAIL*, 1840, p. 125). Ils seront écoutés puisqu'en séance publique d'août 1840, le secrétaire perpétuel de la Société, Léopold-Anselme Chauveau (p. 234), pourra annoncer que le Préfet a bien adressé un «avis» aux maires du Département, et l'Archevêque une «instruction rédigée avec le plus grand soin» aux curés et desservants de chaque paroisse de son diocèse. Cela, afin de fournir aux membres de la commission nouvellement constituée «des connaissances locales qu'ils ont été à même d'acquérir».

Cet épisode illustre la conjonction des efforts qui se dessinent, à cette époque, entre les sociétés savantes, l'Église et les autorités préfectorales du Département, ces dernières étant encore les seuls représentants de la puissance publique à pouvoir intervenir, localement, pour l'inventaire, l'étude et la protection du patrimoine archéologique et des monuments d'intérêt historique.

Dès juin 1840, Jean Seytre, membre de la «Commission chargée des recherches archéologiques à faire dans le Département», va présenter un premier compte rendu verbal du résultat de celles qu'il venait d'entreprendre

dans l'arrondissement de Loches. Il promet d'en rédiger un rapport écrit, et, notons-le, qui puisse être transmis à la Société des antiquaires de l'Ouest (*ASAIL*, 1840, p. 213), qui fait alors figure de référent au niveau régional pour ce genre de travaux scientifiques. Connaissant l'indélicatesse de ce personnage, qui devra bientôt répondre de ses malversations devant un Tribunal, il n'est pas interdit de penser que ce rapport a été, au moins pour partie, fondé sur les travaux de Louis-Henry Lesourd, qui lui avait servi de guide à Loches en 1838.

Mais le développement envisagé des activités de la Commission archéologique créée le 14 mars 1840, au sein de la Société académique d'Indre-et-Loire, en fait pour répondre à une ambition qui reste plus ou moins limitée à la réalisation d'un inventaire des monuments historiques du Département, va être stoppé par la création, en juin de cette même année, d'une société dédiée : la Société archéologique de Touraine. La Société académique ne tardera d'ailleurs pas à laisser ce champ d'études spécifique aux bons soins de la nouvelle Société, approuvée par le ministre de l'Intérieur en octobre 1840, et qui va bientôt s'illustrer par nombre de travaux en ce domaine.

Premier compte rendu de fouilles en 1840

La surveillance et la publication des « fouilles » réalisées par les terrassiers appelés à préparer les fondations du palais de Justice de Tours, par les soins de Louis Boilleau (*ASAIL*, 1840, p. 289-298), vont constituer les premières manifestations publiques des travaux de cette nouvelle archéologie. Réalisés dans un but qui est tout autre, ces terrassements ne constituent pas un travail de nature proprement scientifique, mais leur surveillance par Boilleau et la récupération de certains des objets mis au jour peuvent, elles, être regardées comme des activités de nature archéologique.

C'est à l'occasion de la dernière séance de l'année 1839 que Louis Boilleau va mettre sous les yeux de ses collègues de la Société académique « des fragments de poteries romaines et quelques autres débris d'antiquités » retirés de la surveillance de ces fouilles. Le procès-verbal de cette séance n'ayant fait aucune mention de cette découverte, dont il se veut l'inventeur scientifique, il demande qu'elle soit constatée dans celui de la séance de janvier 1840. À cette occasion, il donne communication à la Société de la

lettre du maire de Tours, qui le remercie « du dépôt qu'il a fait au Musée de ces divers objets d'antiquité » (*ASAIL*, 1840, p. 81).

La Société académique note que « tout ce qui méritait d'être conservé a été déposé au musée »; elle souligne les mérites de Louis Boilleau, « qui n'a cessé de veiller avec le plus grand zèle pour prévenir la destruction des objets que pouvait anéantir l'incurie ou l'ignorance des ouvriers » (*Ibid.*, p. 249). On n'en sait pas plus, malheureusement, sur les modalités pratiques

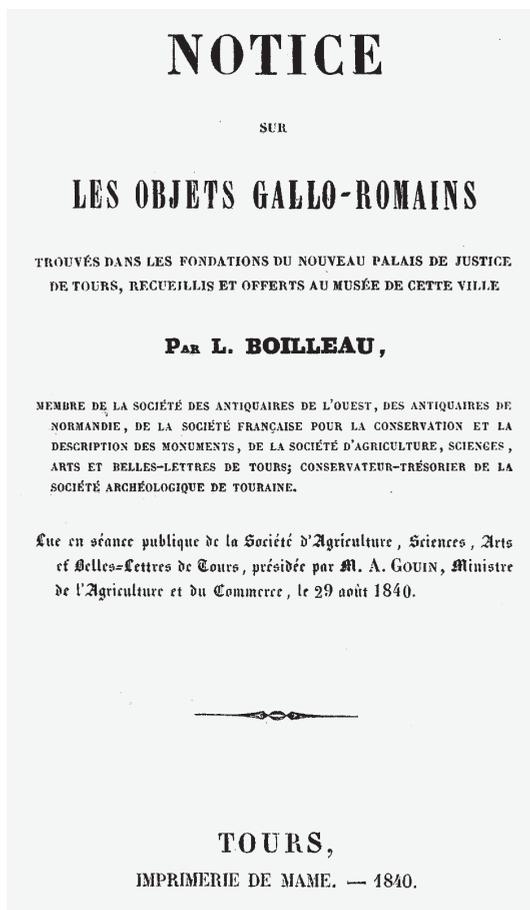


Fig. 3 – Rapport des fouilles sur le site du Palais de Justice (Boilleau, 1840).

de l'intervention de Boilleau : a-t-il exercé une surveillance effective et continue de l'avancement du terrassement, avec récupération par ses soins des objets mis au jour sous ses yeux ? A-t-il simplement acquis ceux de ces objets qui avaient été repérés par les terrassiers hors de sa présence, puis mis de côté pour lui être présentés ? à titre payant ou à titre de don ? (fig. 3-6).

Plus généralement, les pratiques de cette première archéologie de terrain, où peuvent se côtoyer véritables érudits, numismates et collectionneurs

Noms des Potiers Gallo-Romains.

	<u>O - OF</u>		<u>F</u>
1	OF. MASCVS,	26	PASI-F.
2	OF. MACCA,	27	VIRHVVS. F.
3	OF. MACCENI,	28	DECAMANIVS.
4	OF. MATVVS,	29	ALLIVS.
5	OF. SEVERI,	30	DAMONVS,
6	O. SEVERI,	31	VOEVS.
7	OF. NIG,	32	LICIVS.
8	O. PASI F,	33	ARIVS,
9	OF. SEVERI.	34	CORISILLVS.
10	O. ARON,		
11	OF. PRIM,	35	FELICIS. O.
12	OF. SCOTVS.	36	CRESTI. O
13	OF. CANI,	37	CAPPI. O
14	OF BANILLI. SVO.	38	INGENVI
	<u>M. MA.</u>	39	DVDENIS
15	DIVIXTI. MA,	40	AGRICOLA.
16	DANO. MA,		
17	ALAVCI. M,		
18	ROMOCILLI. M,		
19	TASCO. M,		
20	LULLI. MA,		
21	BELSA. MA,		
22	ACVRIONI. M,		
23	ATTICI. M,		
24	CELTIAN. M		
25	MARTI. M		

Nota. Plusieurs de ces noms sont en double ou avec de légères variantes, d'autres sont unis par abbreviation et sont sujets à diverses interprétations, plusieurs lettres se trouvent geminées.

Fig. 4 – Noms de potiers romains relevés sur le site du Palais de Justice (Boilleau, 1840).



2.

Fig. 5 – Céramique sigillée trouvée sur le site du Palais de Justice (Boilleau, 1840).

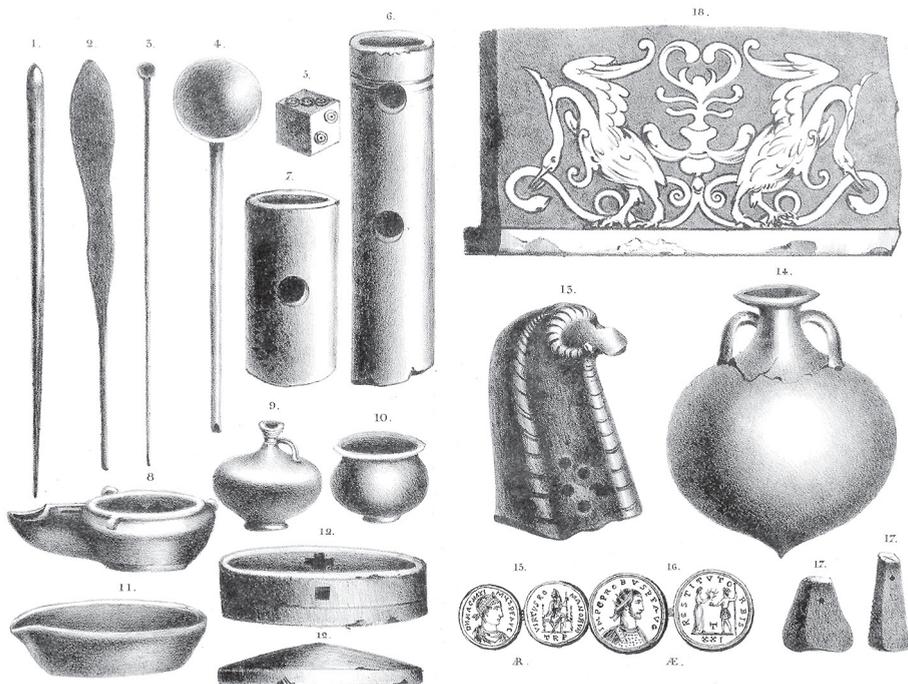


Fig. 6 – Objets des fouilles sur le site du Palais de Justice (Boilleau, 1840).

plus ou moins avertis, ou simples *bric-à-bracologues*, sont presque ignorées et mériteraient que l'on y regarde de plus près. Pour en avoir une idée, on peut néanmoins se reporter aux cas de Florimond Bonsergent († 1877), ancien bibliothécaire de la ville de Poitiers, et d'Henri Pinchaud († 1887), chef de division à la préfecture de la Vienne, qui ont consacré leur vie à récolter de petits objets enfouis dans le sol de leur ville, objets dont beaucoup viendront par la suite enrichir les collections de la Société des antiquaires de l'Ouest (HIERNARD, 2008, p. 7-29). L'étude des archives que nous ont laissées ces deux collectionneurs permet d'entrevoir le petit univers dans lequel évoluaient les premiers « antiquaires » et érudits locaux, à Poitiers comme à Tours, au XIX^e siècle : « marchands de monnaies, bijoutiers, épiciers, fripiers, aristocrates, jardiniers, terrassiers, ouvriers, sans compter les autres amateurs qui pouvaient leur disputer les trouvailles remarquables (*Ibid.*, p. 20).

Comme la Société académique désirait « connaître d'une manière détaillée le résultat des fouilles opérées en grand pour établir les fondations du nouveau palais de justice de Tours », elle va nommer « une commission pour examiner et préciser, autant que possible, l'époque à laquelle ont appartenu les objets recueillis par Boilleau » et offerts au musée de la Ville. C'est d'ailleurs ce dernier, en tant « qu'organe de la commission », qui va en présenter le rapport (BOILLEAU, 1840, p. 289), en soulignant qu'il est « hors de doute, même aux yeux des personnes les moins instruites, que ces objets sont de l'époque gallo-romaine » (*Ibid.*, p. 290).

Lors de la communication de son rapport, si Boilleau ne peut mettre ses trouvailles sous les yeux de ses collègues, de crainte des « risques d'un nouveau transport du musée jusqu'à la salle » où se tient la séance académique, il y exposera néanmoins « trois planches lithographiées par Rivaux frères », dont il précise qu'elles « représentent fidèlement les plus curieux de ces objets » (ASAIL, 1840, p. 249). Ce sont ces planches, dont le dessin rend effectivement compte de la nature exacte des objets encore conservés, qui seront publiées avec le rapport de fouilles, à la fois dans les Annales de la Société académique et sous la forme d'un tiré à part, accompagné des planches.

« En attendant que de nouvelles fouilles, qui doivent s'effectuer incessamment pour les prisons [en complément du palais de Justice], viennent appuyer plus ou moins ses conjectures » (*Ibid.*, p. 292), il donne un inventaire et « quelques détails sur les objets déjà découverts » : moulins à bras gallo-romains (*Ibid.*, p. 293), poids de tisserands, chenets à tête de bélier, poteries

de divers types, dont des sigillées, amphore de 80 à 100 litres (*Ibid.*, p. 294-295), verrerie, objets en os et en ivoire (épingles, petites cuillères, charnières de coffrets) (*Ibid.*, p. 296), auxquels s'ajoutent « plus d'une soixantaine de monnaies antiques » (*Ibid.*, p. 298). Il termine en remarquant qu'outre ce que ces trouvailles pourraient apporter à l'histoire de la ville antique, « les étrangers qui visiteront le Musée (d'antiquités de la ville) le trouveront désormais moins pauvre en objets de cette époque » (*Ibid.*, p. 297). 180 ans plus tard, certains de ces objets comptent toujours parmi les plus remarquables pièces de la collection d'antiquités de la Société archéologique de Touraine, à qui la Ville a manifestement transféré, probablement dès les années 1840, des pièces qui ne l'intéressaient pas directement et qui relevaient de l'objet savant de cette nouvelle société.

UN INTÉRÊT QUI PERSISTE DURANT LES ANNÉES 1840

Même si la création de la Société archéologique change la donne, à Tours, il n'en reste pas moins que la Société académique, qui répondra encore plus exactement à son intitulé de Société d'agriculture à partir des années 1850, ne va pas totalement se désintéresser des études d'ordre historique ou archéologique après 1840. Il faut certainement y voir l'intérêt qu'y portent certains de ses principaux membres et dirigeants, qui sont par ailleurs membres de la nouvelle Société archéologique.

En juillet 1841, on voit ainsi Grégoire Charlot, pharmacien à Saint-Aignan-sur-Cher et membre correspondant de la Société académique, demander à cette dernière qu'elle fasse vérifier si, sur la carte de Cassini, est mentionné un « monument druidique » situé au hameau de Pierrefite, commune de Pouillé-les-Bordes, près de Montrichard. C'est évidemment la toute nouvelle « section d'archéologie » de la Société académique qui est chargée de faire réponse à la question de ce collègue (*ASAIL*, 1841, p. 138).

Mais, même si l'existence de la Société archéologique ne va pas tout à fait assécher la publication d'articles d'ordre historique dans les *Annales* de la Société académique, il n'en reste pas moins que la publication des études proprement archéologiques va, elle, s'en détourner. Il est significatif qu'en mai 1892, lorsque la Société française d'archéologie invite la Société académique à son congrès annuel, aucun de ses sociétaires ne demandera la

délégation (*ASAIL*, 1892, p. 85), dans le contexte d'une société qui se préoccupe désormais, pour l'essentiel, des questions touchant à l'agriculture et aux activités rurales, auxquelles va bientôt s'ajouter la promotion des arts et des lettres.

En séance publique d'août 1843, Léopold-Anselme Chauveau, secrétaire perpétuel, dans son compte rendu des travaux de la Société académique pour l'année 1842, note le don à sa bibliothèque du premier mémoire publié par la Société archéologique de Touraine.

Concernant cette nouvelle institution, qui reprenait une partie des préoccupations savantes de la Société académique, il s'exprime ainsi :

L'archéologie, a-t-on dit souvent, ne devait jamais cesser de faire partie de vos attributions, et plusieurs parmi vous regrettent encore d'avoir vu détacher ce beau fleuron de votre couronne. Mais pour une science dont on reconnaît aujourd'hui toute l'utilité, et que l'on cultive avec plus d'ardeur que jamais, il était indispensable de créer une société qui pût y consacrer toutes ses études. Vous êtes loin d'avoir une rivale dans cette nouvelle société, dont on peut dire, d'ailleurs, que vous partagez les travaux, puisque l'on voit siéger parmi ses membres un grand nombre de nos collègues (*ASAIL*, 1843, p. 135-136).

On trouve une illustration de cette double appartenance en séance de juillet 1845, lorsque Louis Boilleau, au nom de la Société archéologique de Touraine, présente à ses autres collègues de la Société académique le deuxième volume des mémoires de la première (*ASAIL*, 1845, p. 12).

En 1844, les *Annales* de la Société académique publient un rapport de Louis Boilleau concernant un mémoire publié par Diard, de Saint-Calais, et l'abbé Voisin, du Mans, portant sur la voie romaine du Mans à Orléans (p. 49-52), article confirmant l'intérêt de Boilleau pour cette question. Dans ce compte rendu, ce dernier commence d'ailleurs par évoquer la voie antique menant de Tours à Chinon, dont il avait repéré la trace à Tours, en 1840, «entre le palais [de Justice] et la prison», où il venait d'opérer les fouilles précédemment évoquées, mettant au jour l'emplacement d'un «bourg entièrement ignoré jusqu'à ce jour» (*Ibid.*, p. 50). On sait aujourd'hui que ces vestiges, comme ceux observés par Pierre-Louis Fréon en 1935, sur le site voisin de la Poste, appartiennent, non à un «bourg», mais à la cité des *Turons*

romanisés, *Cæsarodunum*. La publication de ce rapport montre l'intérêt que porte la Société académique aux travaux des autres sociétés savantes, dont elle reçoit et garnit les rayonnages de sa bibliothèque, comme c'est d'ailleurs le cas ici, avec une « brochure » que les auteurs ont pris soin de lui offrir (*Ibid.*, p. 52).

Cette même année 1844, Henri Lambron de Lignim (p. 227 et *sq.*), par ailleurs membre du Collège héraldique de France, publie une description de la verrière qui décore l'entrée principale de la cathédrale de Tours, en détaillant les différentes armoiries qui y gardent le souvenir de la généalogie des donateurs, les familles d'Alençon et de Laval-Montmorency.

Même si la question peut paraître marginale quant à la place de l'archéologie dans les *Annales* de la Société académique, il n'est pas inutile de citer le mémoire de Derouet-Bruley, chef de bataillon du génie retraité, concernant le « dommage occasionné à la qualité des fonds de terre par l'usage de les épier pour la confection des routes », publié dans les *Annales* de 1844 (p. 28-32). Cette pratique se fonde sur une loi remontant à 1755, et maintenue par d'autres textes, qui permet aux Ponts et Chaussées « de faire extraire des pierres sur toutes les propriétés rurales, exceptées celles encloses, pour la confection et l'entretien des routes ». Le cas du Vendômois illustre la menace de destruction qu'ont fait peser sur les mégalithes préhistoriques, comme d'ailleurs sur bien d'autres vestiges, surtout au XIX^e siècle, les pratiques de ces ingénieurs et techniciens des Ponts et Chaussées, qui méconnaissaient ou négligeaient leur intérêt archéologique et patrimonial (SCHWEITZ, 2013, p. 118-121).

En 1847, Charles Mourain de Sourdeval (p. 59) évoque dans les *Annales* un essai d'interprétation de monnaies gauloises par le numismate André Jeuffrain. L'étude de ce dernier portait sur un lot de cinq à six cents monnaies qui lui avaient été données par François Grille, conservateur de la bibliothèque et du musée d'Angers, suite à la découverte d'un « amas considérable de pièces celtiques » près d'Angers, en 1828.

Les périodiques reçus par la Société académique d'août 1847 à juin 1848, et conservés dans sa bibliothèque (*ASAIL*, 1848, p. 56-62), donnent une idée de la place qu'y occupe l'archéologie, au moment où existe désormais une société locale dédiée à cette discipline. Outre une grosse majorité de périodiques agricoles, outre 32 livres ou brochures portant sur divers sujets, dont *Le quartier romain chez les Turons* (*ASAIL*, 1848, p. 61), on note

quelques livraisons de périodiques touchant à l'archéologie : *Bulletin des antiquaires de Picardie* (1847), *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest* (1847-1848), *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie* (1846-1847) (*Ibid.*, p. 62). Le fait qu'il s'agisse de livraisons récemment publiées porte à penser que les différentes sociétés attachent de l'attention à ces échanges, qui sont effectués sans trop tarder.

En 1848, c'est encore dans les *Annales de la Société d'agriculture* que Louis Boilleau, désormais trésorier de la Société archéologique (janvier 1848-janvier 1856), publie son «Essai sur divers vestiges de l'époque gallo-romaine [et gauloise]» de Tours et de la Touraine. Même si l'auteur soutient que «dans ces derniers temps [les recherches archéologiques] ont donné des résultats [...] satisfaisants pour la science», cette «notice» ne peut encore faire état que de rares vestiges archéologiques. Il appelle d'ailleurs «à de nouvelles investigations sur les faits qu'il signale à l'attention de ses collègues» de la Société académique (*ASAIL*, XXVIII, p. 118-131).

Boilleau fait en effet le constat qu'en l'état de la recherche, en Touraine, on ne peut guère faire référence qu'aux travaux de Jean-Martin Dufour concernant l'arrondissement de Loches et la localisation possible de la cité des Turons à partir du I^{er} siècle, *Cesarodunum* (*Ibid.*, p. 119). Pour sa part, il «croit fermement» que cette cité antique a été située «sur les hauteurs de Saint-Symphorien», dominant la rive droite de la Loire (*Ibid.*, p. 124), et non à l'emplacement de la ville actuelle.

Il note surtout que les «grandes recherches» menées par Dufour dans les bibliothèques et les fonds d'archives de Tours et de Loches, en 1810, ne lui avaient pas permis d'éclairer «les origines et les monuments» des premiers Tourangeaux, et que c'est cette raison qui l'avait porté à en rechercher des traces matérielles, de nature archéologique (*Ibid.*, p. 119). On perçoit que Boilleau considère déjà que l'archéologie n'est jamais qu'une autre manière de pratiquer la recherche historique, sinon une histoire de la *civilisation matérielle*, du moins une histoire qui prend mieux en compte la matérialité du passé.

Sur les pas de Dufour et des archéologues de la Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, Boilleau a d'abord pour ambition de dresser «la carte ancienne du pays des Turons», en cherchant notamment à retrouver les vestiges de ses voies et de ses ports (*Ibid.*, p. 121-129). Concernant la cité de *Cesarodunum*, il se contente de relever l'existence des trois cimetières

déjà repérés à ses portes, par des trouvailles archéologiques, et de renvoyer aux travaux de son collègue Noël Champoiseau en ce qui concerne le tracé de son enceinte du Bas-Empire (*Ibid.*, p. 129-130).

Il présente ensuite une simple évocation de « tous les monuments [alors] connus en Touraine » (*Ibid.*, p. 130-131), en commençant par une « grande énigme sur laquelle on a beaucoup écrit » (depuis Royer de la Sauvagère en 1770), et autour de laquelle la Société archéologique projette « même des fouilles » : la Pile de Cinq-Mars. Les recherches archéologiques récemment menées sur ce site, le plus remarquable de la Touraine, tendent à y voir « le mausolée ou le cénotaphe d'un grand personnage, d'une élite turone, au passé militaire glorieux » (MAROT, 2008, p. 53).

En ce qui concerne les « monuments celtiques », c'est-à-dire les menhirs et dolmens érigés au Néolithique ou peu après, Boilleau renvoie à l'inventaire de l'abbé Jean-Jacques Bourassé, publié dans le premier des *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, en 1842. Il observe que plusieurs aqueducs ont déjà été « observés et publiés », notamment ceux de la villa de Saint-Venant à Luynes, de Fontenay à Bléré, de Contray à Loches, ainsi que divers emplacements de « camps » regardés comme gallo-romains. Il termine en notant que quelques inscriptions antiques ont été publiées, par les soins de Dufour, Chalmel et Champoiseau.

Cette même année 1848, l'abbé Casimir Chevalier (p. 97 et *sq.*), savant polymathe se faisant cette fois géologue, évoque la « Touraine avant les hommes », en s'interrogeant par la même occasion sur cette première occupation humaine, à partir de découvertes qui annoncent le développement des recherches sur l'anthropologie et les cultures de la Préhistoire. On sait néanmoins qu'en Touraine, ces recherches ne s'amorceront qu'avec la découverte des ateliers néolithiques du Grand-Pressigny, officiellement par le docteur Auguste Léveillé, en 1862, mais sur la base d'interrogations nées des précédentes découvertes de Boucher de Perthes.

Dans cette étude, l'abbé Chevalier fait état des liens existant entre l'histoire et la géologie, « principalement sur les limites des temps préadamiques et des temps historiques », et la découverte d'ossements humains et d'outils « mélangés [...] avec des restes d'animaux *ante-diluviens* » (*Ibid.*, p. 100-101). La prise en compte de ces découvertes archéologiques ne l'empêche pas de toujours se référer à « l'œuvre créatrice des six jours », l'amenant à voir dans les faits géologiques qu'il observe le résultat des « conceptions

de la pensée divine, jetées dans le moule matériel qui les manifeste à nos yeux» (*Ibid.*, p. 98-99).

En 1849, l'abbé Casimir Chevalier publie dans les *Annales* de la Société académique (p. 259-264) un compte rendu du livre de Jean Marchand, Jean-Jacques Bourassé et François Manceau, ce dernier par ailleurs inspecteur de la Société pour la conservation et la description des monuments historiques en Indre-et-Loire, concernant les verrières de la cathédrale de Tours. Il souligne que, sorti des presses de la maison d'édition Mame, «c'est un véritable chef-d'œuvre d'élégance typographique», ajoutant que «la Société d'agriculture de Touraine doit être fière en voyant de pareils travaux sortir de son sein».

DE L'ARCHÉOLOGIE À L'HISTOIRE RURALE ET SOCIALE

À partir des années 1850, face à une Société archéologique qui développe ses activités et constitue son pré carré, la Société académique va délaisser les études archéologiques, tout en conservant un assez large panel de préoccupations, dont un intérêt pour l'histoire locale. Sa préoccupation principale, qui est également le premier de ses objets en tant que société savante, l'agriculture et la vie rurale, va l'amener à publier quelques études concernant le passé de ce domaine particulier.

On constate néanmoins que l'écho de cette prise en charge des études archéologiques par une société spécialisée, telle que la Société archéologique de Touraine, ne fait pas tout à fait disparaître la Société académique au nombre des institutions susceptibles d'œuvrer en ce domaine.

En séance de décembre 1857, la Société académique, à la demande du recteur académique de Poitiers, qui se réfère à une pensée de l'Empereur souhaitant la réalisation d'un «vaste travail d'ensemble sur la topographie des Gaules jusqu'au V^e siècle», est donc invitée à «rechercher les documents susceptibles d'éclairer la question». Pour ce faire, elle nomme une commission composée d'Henri Lambron de Lignim, de l'abbé Casimir Chevalier et de Noël Champoiseau, tous trois également membres de la Société archéologique de Touraine (*ASAIL*, 1857, p. 215; *ASAIL*, 1858, p. 17, 22). La Société académique constate néanmoins que ceux de ses membres «qui s'occupent d'histoire», et plus particulièrement des «études sur la géographie ancienne

de la Touraine», recherches qui ambitionnent notamment de dresser un inventaire des sites et vestiges archéologiques du Département, appartiennent «presque tous» à la Société archéologique de Touraine (*ASAIL*, 1858, p. 40).

En séance de mars 1860, le président de la Société académique lance un appel «à tous les membres qui s'occupent de recherches historiques», afin qu'ils veuillent bien transmettre au ministre de l'Instruction publique, par son intermédiaire et au nom de la Société, «des documents destinés à composer un Répertoire archéologique de la France publié par le Ministère» (*ASAIL*, 1860, p. 19).

Au sein de la Société académique, telle qu'elle apparaît vingt ans après la création d'une société dédiée aux études archéologiques, cet appel ne doit être que de principe, et s'adresse surtout à ceux des sociétaires qui sont également membres de la Société archéologique de Touraine. On notera, d'ailleurs, que les deux principaux dirigeants de la Société académique sont également membres de la Société archéologique, respectivement depuis 1842 et 1854. Le président Mourain de Sourdeval a notamment été président de la Société archéologique (janvier 1848-janvier 1853); le secrétaire perpétuel, l'abbé Casimir Chevalier, le sera dans la décennie suivante (avril 1871-janvier 1877).

En 1865, la Société académique se félicite encore de pouvoir «rivaliser de zèle avec la Société archéologique de Touraine», dans le domaine des recherches historiques autochtones, en publiant l'édition d'un manuscrit présentant le «tableau administratif et statistique de la province de Touraine de 1762 à 1766», travail dû aux soins du savant abbé Casimir Chevalier, son secrétaire perpétuel (*ASAIL*, 1865, p. XV). Par cette publication, la Société académique montre qu'elle n'entend pas tout à fait renoncer à sa vocation première, celle d'être une société polymathique, même si, dans les faits, l'agriculture occupe depuis une décennie l'essentiel de son intérêt. La publication de l'ouvrage bénéficiera d'une subvention de 500 f accordée par le Conseil général, principal soutien des activités de la Société (*Ibid.*, p. XXI).

On notera qu'en 1872, les *Annales* de la Société font également état d'une discussion, critique ou pour le moins dubitative, de la théorie de Darwin sur l'origine des espèces, théorie dont on sait qu'elle contredit la vision chrétienne de la création fondée sur les Écritures saintes. Ce débat fait intervenir les grands esprits de la Société académique : Ernest-Émile Dormoy, polytechnicien et ingénieur des Mines, le docteur Charles Brame, professeur de

chimie à l'école préparatoire de Médecine de Tours, Casimir Chevalier, clerc savant et géologue (*ASAIL*, 1872, p. 46-47). Six ans plus tard, on retrouvera dans les *Annales* un autre texte en vers de Charles Brame, se moquant de la théorie de Darwin, et dénonçant les «faiseurs d'homme-singe», ces «aventureux esprits» (*ASAIL*, 1878, p. 62).

Quelles que soient les prises de positions idéologiques ou scientifiques de certains de ses membres concernant cette question des origines de l'Homme, la Société académique se garde néanmoins de trop dévier de ce qui constitue désormais son principal objet, l'agriculture et les activités rurales, éventuellement pris en compte dans la longue durée. En séance de février 1891, on la voit ainsi repousser la proposition d'un échange de ses *Annales* avec le *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse*, «comme étant en dehors des attributions de la Société» (*ASAIL*, 1891, p. 57). Il est probable que la décision aurait été différente avant 1850, dans une société qui était alors plus clairement académique.

CONCLUSION

Au terme de cette relecture du contenu des *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire*, on constate que cette dernière a été, au même titre que la Société des antiquaires de l'Ouest à Poitiers, la première des institutions autochtones à s'intéresser en Touraine, dans les années 1830, à la nouvelle discipline scientifique qu'est l'archéologie. Mais, concurrencée par la Société archéologique de Touraine, fondée en juin 1840, la Société académique va rapidement délaisser l'archéologie et l'histoire locale, même si l'histoire de l'agriculture et des autres activités rurales, voire celle des arts, continueront à faire partie de ses préoccupations secondaires.

Pour terminer, on remarquera qu'à partir de 1840, ces deux sociétés, qui attirent et se partagent visiblement une part notable de l'élite intellectuelle du Département, paraissent moins concurrentes que complémentaires. Dans la pratique, sans avoir très précisément défini ni leur objet, ni leur projet intellectuel, elles se distingueront par la nature de leur démarche. Après 1988, il en sera de même avec l'Académie des sciences, arts, et belles-lettres de Touraine, qui se veut l'héritière de l'ancienne Société académique du

département d'Indre-et-Loire. Là encore, sans avoir cherché à préciser la nature de leur relation, les deux sociétés vont, dans la pratique, avoir des préoccupations relativement différentes, qu'il serait d'ailleurs intéressant de préciser, notamment à partir de leur contribution spécifique à la connaissance de l'histoire et des différents patrimoines de la Touraine.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie n'a d'autre prétention que celle d'esquisser ce qu'ont été les préoccupations de la Société académique du département d'Indre-et-Loire concernant les « antiquités » et les études archéologiques, et d'en fixer une chronologie, à partir des seuls articles parus dans ses *Annales*.

Recherches sur les antiquités tourangelles

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire [ASAIL].

- 1829 – CHAMPOISEAU (Noël), «Dissertation sur la Tête de vermeil renfermant un crâne humain, retrouvée près de Tours en 1827», *ASAIL*, 1829, p. 161-170.
- 1830 – CARTIER (Étienne), «Observations sur la Tête de vermeil trouvée près de Tours en 1827, et sur la dissertation de M. Champoiseau sur ce monument», *ASAIL*, 1830, p. 87-97.
- 1831 – CHAMPOISEAU (Noël), «Essai sur les ruines romaines qui existent encore à Tours et dans les environs», *ASAIL*, 1831, p. 164-177.
- 1832 – JEUFFRAIN (André), «Observations numismatiques de quelques monnaies françaises des XI^e et XII^e siècles», *ASAIL*, 1832, p. 46-61, pl. h.-t. [monnaie TURONOS TRICCOS de sa collection, p. 59-60].
- 1833 – LESOURD (Louis-Henry), «Notice sur les voies romaines et les grands chemins qui ont traversé le 2^e arrondissement d'Indre-et-Loire», *ASAIL*, 1833, p. 172-178.
- 1836 – LESOURD (Louis-Henry), voir Massé.
- 1836 – MASSÉ (Édouard), «Rapport [...] sur une promenade archéologique dans l'arrondissement de Loches par M. Lesourd», *ASAIL*, 1836, p. 29-35.
- 1836 – MASSÉ (Édouard), «Description de l'église et du bénitier de Sainte-Radegonde», *ASAIL*, 1836, p. 160-161.
- 1838 – JOHANNEAU (Éloi), «Lettre sur les inscriptions de l'église de Saint-Julien», *ASAIL*, 1838, p. 143-146 [fait référence à l'article d'Édouard Massé, *Bulletin monumental*, III, 6, p. 280].

- 1838 – SEYTRE (Jean-Claude-Marius), « Notice historique sur le château de Loches », *ASAIL*, 1838, p. 195-202.
- 1839 – GIRAUDET (D^r Alexandre), « De la découverte de prétendus ossements humains fossiles, faite à Portillon, le 9 mars dernier », *ASAIL*, 1839, p. 124-128.
- 1840 – BOILLEAU (Louis), « Fouilles du Palais de Justice », *ASAIL*, 1840, p. 289-298.
- 1844 – LAMBRON de LIGNIM (Henri), « Église cathédrale de Tours, Indre-et-Loire. Description de la rosace qui décore l'entrée principale de cette basilique », *ASAIL*, 1844, p. 62, 227-241.
- 1844 – BOILLEAU (Louis), « Rapport sur un Mémoire de MM. Diard et Voisin intitulé : Voie romaine du Mans à Orléans », *ASAIL*, 1844, p. 49-52.
- 1847 – SOURDEVAL (Charles MOURAIN de), « Médailles [monnaies] celtiques. Essai d'interprétation par M. André Jeuffrain », *ASAIL*, 1847, p. 59-62.
- 1848 – BOILLEAU (Louis), « Essai sur divers vestiges de l'époque gallo-romaine [en Touraine] », *ASAIL*, 1848, p. 118-131.
- 1849 – CHEVALIER (abbé Casimir), « Rapport sur les verrières de la cathédrale de Tours », *ASAIL*, 1849, p. 259-264.

Autres références

Recueil des séances publiques de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire [RSAIL].

Annuaire du département d'Indre-et-Loire pour 1810, Tours, chez Mame, s. d. [1810].

Annuaire du département d'Indre-et-Loire pour l'an 1829, Tours, chez Mame, s. d. [1829].

Bulletin de la Société archéologique de Touraine [BSAT].

Mémoire de l'Académie celtique... [MAC].

Mémoires de la Société archéologique de Touraine [MSAT].

Recueil des séances publiques de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire [RSAIL].

BONAFOS (Alexandre), « De la reconnaissance à l'action. Les tournées archéologiques de Prosper Mérimée dans le Centre de la France », in DELOUIS (Anne Friederike), *Voyages au Centre de la France. L'identité d'une région au regard de ses visiteurs (XVI^e-XX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2021, p. 137-163.

CHALMEL (Jean-Louis), *Histoire de Touraine, depuis la conquête des Gaules par les Romains jusqu'en 1790, suivi du Dictionnaire biographique de tous les hommes célèbres nés dans cette province*, Paris, chez H. Fournier, Tours, chez A. Mame et Moisy, 1828, 4 t.

- CHAMPOISEAU (Noël), « Introduction. Sur le but et les travaux de la Société archéologique de Touraine », *MSAT*, I, 1842, p. 5-16.
- DUFOUR (Jean-Martin), *Dictionnaire historique, géographique, biographique et administratif des trois arrondissements communaux, II^e arrondissement*, 2 t., Tours, Letourmy, 1812.
- HIERNARD (Jean), « Fouille, collecte, collection. L'univers de deux amateurs poitevins du XIX^e siècle », *Revue historique du Centre-Ouest*, VII, 2008, p. 7-29.
- JUTEAU (Augustin), « Compte rendu des travaux de la Société archéologique de 1877 à 1880 », *BSAT*, V, 1881, p. 193-202.
- LA SAUSSAYE (Louis de), « Dissertation sur la pile de Cinq-Mars », *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, XI, 1835, p. 40-66.
- LAURENCIN (Michel), « La Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire : du siècle des Lumières à l'époque contemporaine », *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Touraine*, 23, 2010, p. 91-123.
- LOUANDRE (Charles), « De l'association littéraire et scientifique en France », in *Revue des Deux Mondes*, 16, 1846, n. p.
- MAROT (Emmanuel), « La pile de Cinq-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire) : résultats de la fouille de 2005 et dernières hypothèses », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, LIV, 2008, p. 49-54.
- SCHWEITZ (Daniel), « De la monnaie gauloise au jeton de présence de la Société archéologique de Touraine (1840-1841) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, LVI, 2010, p. 45-52.
- SCHWEITZ (Daniel), « Vers la connaissance des mégalithes du Vendômois (XVII^e-début du XX^e siècle) », *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 2013, p. 101-127.
- SCHWEITZ (Daniel), « Une première carte archéologique et monumentale du Lochois : la Topographie ancienne et du Moyen Âge de l'instituteur Lesourd (1835) », *Bulletin des Amis du Pays Lochois*, 29, 2013, p. 149-158.
- SCHWEITZ (Daniel), *Historiens, « antiquaires » et archéologues de la Société archéologique de Touraine. Répertoire biographique et bibliographique (1840-2018)*, in *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, LXXVII, 2020.
- SCHWEITZ (Daniel), *Aux origines de l'archéologie et de l'érudition autochtone en Touraine (XVI^e-XIX^e siècle)*, tapuscrit, à paraître.
- SUZANNE (Prosper), *La vie en Touraine. 1906. Offert et publié par le Grand Bazar, 78 rue Nationale*, Tours, impr. Tourangelle, 1906.